



Conseil de la santé
du Nouveau-Brunswick

Engager. Évaluer. Informer. Recommander.

Vivre en santé et *bien vieillir*

CE QUI A ÉTÉ ENTENDU

PRÉSENTÉ À LA MINISTRE DES COMMUNAUTÉS SAINES ET INCLUSIVES



TABLE DES MATIÈRES

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF	4
2. INTRODUCTION	6
3. METHODOLOGIE	8
4. PROFIL DES PARTICIPANTS	12
5. VIEILLIR AVEC VITALITÉ	14
5.1 Mieux-être mental	15
5.2 Mieux-être physique	16
5.3 Mieux-être social	18
5.3.1 Alimentation	19
5.3.2 Éducation / information.....	20
6. UNE COMMUNAUTÉ AMIE DES AÎNÉS	23
6.1 Les appuis gouvernementaux	24
6.1.1 Un rôle nettement local/municipal.....	25
6.2 Les appuis des ONGs / du privé	26
6.3 Les problèmes d’accessibilité / d’obstacles	26
6.4 Le développement / la promotion communautaires.....	28
6.4.1 La promotion intergénérationnelle	29
6.5 Le mieux-être mental.....	29
7. CONCLUSION	34
8. ANNEXES	36
8.1 Guide de l’animateur	36
8.2 Présentation du CSNB	50
8.3 Évaluations	74

1. SOMMAIRE EXÉCUTIF

En juin 2013, la ministre des Communautés saines et inclusives a amorcé un dialogue intitulé *Vivre en santé et bien vieillir*, dans le but d’engager les citoyens et les parties intéressées dans une discussion positive portant sur la façon avec laquelle nous pouvons travailler ensemble pour rebâtir notre province et nous assurer que les Néo-Brunswickois puissent vivre en santé et bien vieillir pour des générations à venir. Avec la collaboration du ministère des Communautés saines et inclusives, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) a organisé neuf séances de dialogue sur une période de 15 jours et auxquelles ont participé **234 Néo-Brunswickois**. Les résultats de ces séances et les **3 331 réponses** font partie du rapport *Vivre en santé et bien vieillir – Ce qui a été entendu*.

Le rapport explique la méthodologie utilisée dans le cadre du projet, le profil des participants et les thèmes clés. Ces thèmes sont tirés de discussions portant sur deux questions :

Question 1 : Que faites-vous pour mener une vie saine et active?

Question 2 : Que se passe-t-il dans votre communauté pour favoriser une vie saine et active? Dites-nous ce qui pourrait être fait de plus au sein de votre communauté pour favoriser le vieillissement en santé?

Les principaux résultats de la Question 1

- ✓ Les réponses se classent sous trois thèmes principaux : Le mieux-être mental, physique et social. Lorsqu’on se penche sur les thèmes de la Question 1, on constate qu’on accorde une importance égale à chaque thème. De plus, il existe même un accord général dans toute la province sur les thèmes de la Question 1.
 - Améliorer le mieux-être mental en réduisant le stress, en améliorant la santé émotionnelle et en maintenant un sentiment de spiritualité. Tous ces éléments jouent un rôle important dans la promotion d’un vieillissement sain et actif.
 - Toutes les réponses fournies par les participants en ce qui a trait à ce qu’ils font pour mener une vie saine et active comprennent des exercices structurés et non structurés.
 - Les participants soulignent également les répercussions de la solitude sous toutes ses formes sur leur sentiment de mieux-être.

Les principaux résultats de la Question 2

- ✓ Les réponses se classent sous plusieurs thèmes, allant des rôles des divers niveaux gouvernementaux et communautaires jusqu’aux questions d’accessibilité et de santé mentale. Les thèmes qui se dégagent de la Question 2, bien qu’ils semblent englober un

vaste éventail de sujets, pointent vers le désir d'une approche plus consistante, plus focalisée, plus orientée vers les communautés et plus axée sur les citoyens en ce qui a trait à la prestation des services destinés à maintenir les aînés en santé et actifs.

- ✓ Les participants reconnaissent que le gouvernement joue un rôle crucial dans le vivre en santé et le bien vieillir.
 - Alors que les participants reconnaissent que le gouvernement en fait beaucoup, ils soulignent qu'il devrait en faire davantage pour faciliter les projets entre les groupes gouvernementaux et non gouvernementaux.
 - Les administrations municipales sont particulièrement importantes dans la fourniture de services récréatifs qui mènent à un vieillissement en meilleure santé.
- ✓ On n'encourage ni ne promeut suffisamment les activités intergénérationnelles.
- ✓ On apprécie grandement les projets communautaires, comme les jardins communautaires.
- ✓ Les divers projets gouvernementaux et communautaires d'activités des aînés ne sont pas connus du public; et personne ne détient de renseignements sur ce qui est disponible afin d'aider les aînés à bien vieillir.
- ✓ Les aînés veulent rester chez eux et faire partie de leur communauté le plus longtemps possible.

2. INTRODUCTION

La ministre des Communautés saines et inclusives, Dorothy Shephard, a entrepris une tournée d'engagement des citoyens du Nouveau-Brunswick, du 3 au 17 juin 2013. La tournée, qui s'intitulait *Vivre en santé et bien vieillir*, a duré 15 jours et 234 Néo-Brunswickois y ont participé. À la suite du succès qu'avait connu une tournée d'engagement similaire de la part du ministère de la Santé en 2012, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) s'est joint au ministère des Communautés saines et inclusives, dans le cadre du présent projet.

Chaque séance s'est déroulée de la même manière, en débutant par une courte introduction suivie d'une vidéo de la Fondation des maladies du coeur qui contenait un message et une question clairs : « À quoi ressembleront vos 10 dernières années? » La présentation du CSNB de 20 à 25 minutes, *Vieillir avec vitalité*, a été suivie de la Question 1 qui a donné lieu à une discussion en table de dialogue d'environ une demi-heure. Une séance plénière de 10 à 15 minutes a donné l'occasion aux participants de partager leurs réflexions ainsi que les discussions en table de dialogue. Une deuxième présentation, *Une communauté favorable aux aînés*, d'environ 15 minutes a précédé la Question 2, puis une autre discussion en table de dialogue d'une demi-heure et une séance plénière finale.

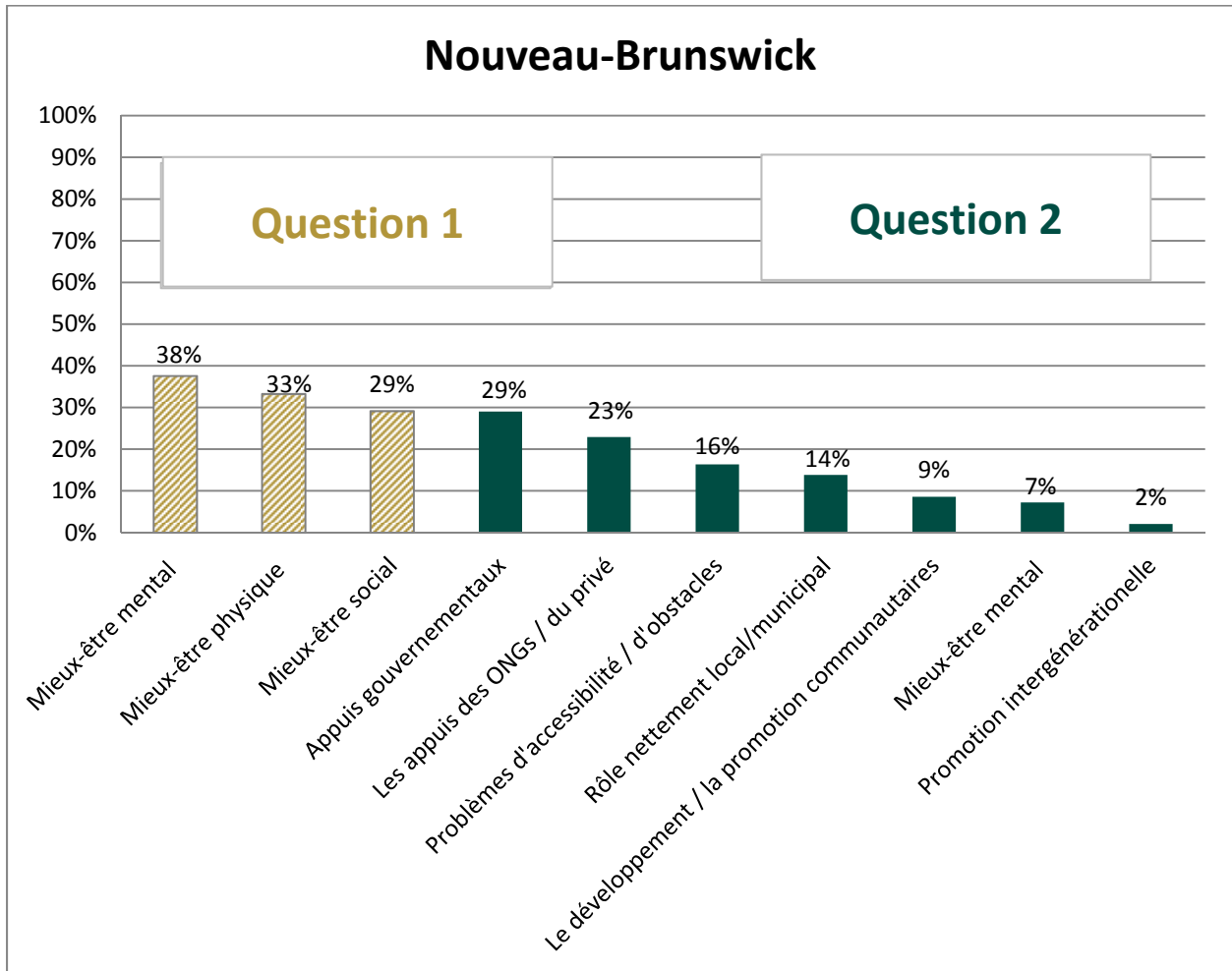
Les questions et les présentations du CSNB ont été livrées par le directeur général du CSNB, Stéphane Robichaud, et ont été inspirées par la vidéo de la Fondation des maladies du coeur.

Question 1 : Que faites-vous pour mener une vie saine et active?

Question 2 : Que se passe-t-il dans votre communauté pour favoriser une vie saine et active? Dites-nous ce qui pourrait être fait de plus au sein de votre communauté pour favoriser le vieillissement en santé?

Les commentaires des participants ont été enregistrés par les animateurs des tables de dialogue. On a identifié divers thèmes que le CSNB a subséquemment classés. L'analyse thématique constitue le fondement du présent rapport. Le **Tableau 2.1** fait voir la ventilation de ce qui a été dit par thème.

Tableau 2.1 Répartition générale des réponses par thème dans la province.



*ONG: Organismes non gouvernementaux

Question 1 : Que faites-vous pour mener une vie saine et active?

Question 2 : Que se passe-t-il dans votre communauté pour favoriser une vie saine et active? Dites-nous ce qui pourrait être fait de plus au sein de votre communauté pour favoriser le vieillissement en santé?

3. METHODOLOGIE

Le dialogue *Vivre en santé et bien vieillir* visait à engager les citoyens et les parties intéressées. Il a été conçu dans le but d'être un processus itératif d'apprentissage avec les Néo-Brunswickois de toutes les perspectives qui discutent divers sujets entre eux. Une interprétation simultanée était offerte à toutes les séances et l'interprétation gestuelle a été offerte sur demande. Le lieu, la date et l'heure des neuf séances (**Tableau 3.1**) ont été déterminés à l'avance afin de coïncider avec la disponibilité de la ministre des Communautés saines et inclusives, ou en cas d'indisponibilité, avec celle de son remplaçant. Les neuf séances ont eu lieu sur une période de 15 jours. Tous les lieux choisis pour les séances étaient accessibles aux gens ayant des problèmes de mobilité. De plus, les lieux ont été choisis selon leur facilité d'accès pour les participants des communautés environnantes. Par exemple, des séances ont été tenues dans des centres communautaires, comme des légions ou autres endroits bien connus.

Tableau 3.1 Répartition provinciale des séances de dialogue par lieu, date et heure

Lieu de la séance de dialogue	Date (jj/mm/aaaa)	Heure
Moncton	03/06/2013	18 h-21 h
Saint-Jean	04/06/2013	18 h-21 h
Edmundston	05/06/2013	18 h-21 h
Campbellton	06/06/2013	18 h-21 h
Tracadie-Sheila	10/06/2013	18 h-21 h
Bathurst	11/06/2013	18 h-21 h
Miramichi	12/06/2013	18 h-21 h
Woodstock	13/06/2013	18 h-21 h
Fredericton	17/06/2013	18 h-21 h

Pour accroître la sensibilisation du public aux séances de dialogue à venir, nous avons communiqué des informations clés, comme le *quoi*, le *où*, le *quand*, le *pourquoi* et *l'heure* liés au projet, en utilisant divers outils, comme la radio et les journaux locaux et régionaux. La pertinence et la disponibilité ont joué un rôle clé dans le choix des outils. De plus, une invitation de la part de la ministre a été envoyée à une cinquantaine de groupes d'intervenants qui offrent des services aux aînés. Nous avons encouragé une préinscription, bien qu'elle n'ait pas été obligatoire, de façon à nous permettre de mieux gérer les aspects de logistique, comme les besoins en mobilité, un nombre suffisant d'animateurs de séances, un nombre suffisant de sièges, etc. Nous avons invité ceux qui souhaitaient participer, mais ne pouvaient être présents, à soumettre leurs idées en ligne grâce à une page web dédiée qui n'était utilisée que dans le cadre de ce projet. Cette page web était gérée exclusivement par le ministère des

Communautés saines et inclusives. Elle a été mise en ligne le 17 mai 2013 et a été accessible jusqu'au 21 juin 2013. On a aussi encouragé les Néo-Brunswickois à envoyer leurs commentaires par courriel ou par la poste.

Nous avons utilisé des *claviers numériques* (appareils de vote par télécommande) à chaque séance de dialogue dans le but de saisir les commentaires des participants sur diverses questions. Les tableaux graphiques que l'on retrouve tout au long du présent document font voir les résultats provinciaux à ces questions individuelles. En tout, 234 personnes ont participé au vote.

3.1 ANIMATEURS

Les animateurs de séance ont été recrutés parmi les employés du gouvernement du Nouveau-Brunswick ainsi que parmi une liste d'animateurs associés au CSNB. En vue de la séance de formation obligatoire, nous avons fait parvenir aux animateurs un Manuel destiné aux animateurs de séance (**Annexe 8.1**) qui avait été conçu spécifiquement en vue du dialogue. En plus de cette formation, les animateurs ont assisté à une séance d'information avant que ne

début le dialogue spécifique auquel ils étaient affectés, et ils ont participé après coup à une séance de compte rendu. Lorsque et où cela s'avérait approprié, les commentaires formulés par les animateurs étaient mis en place à la séance de dialogue suivante afin d'améliorer l'expérience des participants.

TABLEAU 3.2

TABLEAU 3.2

Les règles de base du dialogue

1. **Respectez** toutes les opinions
2. **Écoutez** les autres avec un esprit ouvert et de façon attentive
3. **Évitez** de juger : il n'y a pas de fausses opinions
4. **Vérifiez** vos propres hypothèses
5. **Exprimez** votre désaccord à l'égard des idées, et non des personnes
6. **Travaillez ensemble** et ayez du plaisir!

3.2 TABLES D'INSCRIPTION

L'inscription sur place était organisée dans le but d'accueillir les participants et de les affecter à une table correspondant à leur perspective individuelle et à leur choix de langue officielle. Cette pratique visait à assurer une conversation diversifiée à chaque table ainsi qu'à permettre aux participants de s'exprimer dans la langue avec laquelle ils avaient le plus de facilité. Dans certains cas, des participants n'ont pas accepté d'être affectés à une table spécifique et ont tout simplement décidé de s'asseoir ailleurs.

3.3 LES RÈGLES DE BASE

Nous avons rappelé aux participants que le but du dialogue est de travailler ensemble à comprendre les opinions des autres et non pas de déterminer un « gagnant » ni un « perdant ». Pour insister sur ce point, nous avons présenté les règles de base du dialogue (**Tableau 3.2**) au cours de la première présentation de la soirée et les avons affichées bien en vue au centre de chaque table de dialogue et ce, dans les deux langues officielles.

3.4 STATIONNEMENT

Nous avons invité les participants qui veulent soulever un sujet/une question d'intérêt personnel ou qui veulent partager leur opinion sur un sujet qui n'a pas été couvert durant la séance de dialogue, à l'écrire et à l'afficher au stationnement et/ou à la remettre à leur animateur de séance. Si les participants exigeaient une réponse, nous leur demandions de nous laisser leurs coordonnées. Toutes les notes du Tableau d'affichage ont été recueillies à la fin de chaque séance de dialogue et transmises au ministère des Communautés saines et inclusives pour en assurer le suivi. En tout, 12 sujets/questions affichées au stationnement ont été soulevées au cours des neuf séances de dialogue dans toute la province.

3.5 PARTICIPATION

Toutes les séances de dialogue étaient ouvertes au public. Les taux de participation ont varié de 9 à 41 personnes. La densité de population des villes où ont eu lieu les séances de dialogue a pu avoir des répercussions sur la participation dans certaines villes.

RESTRICTIONS GÉNÉRALES

- Nous avons informé les participants des sujets à chaque séance et lors des présentations qui ont été livrées tout au long de la soirée. Nous n'avons pas préparé ni distribué de cahier ni de guide de conversations attirant l'attention sur les questions du dialogue.

LIMITES DES TAUX DE PARTICIPATION

- Cinq des neuf séances ont attiré moins de 25 personnes, dont à Miramichi où nous n'avons attiré que neuf personnes.
- Le taux de participation comparativement faible à la séance de Moncton est également important. Si on compare les régions métropolitaines de recensement comme bassin de population de ces séances, les 29 participants de Moncton

représentent un faible taux de participation, quand on pense que Saint-Jean en a attiré 38, Fredericton 40, et Tracadie-Sheila 41.¹

LIMITES DE PROFIL DES PARTICIPANTS

- Une seule personne de moins de 25 ans a participé lors des neuf séances.
- Si on les compare aux statistiques provinciales de population², les personnes de moins de 45 ans ont été sous-représentées, alors que celles de plus de 55 ans ont été surreprésentées. La participation des personnes du groupe d'âge de 45 à 54 ans a été proportionnelle à sa tranche d'âge.
- Les femmes ont été surreprésentées dans une proportion de 2 pour 1.

3.6 MESURES INCITATIVES

Nous avons offert du café, du thé et de l'eau au cours des séances de dialogue; nous n'avons cependant offert aucune mesure incitative ni allocation en échange de la participation. Toutes les séances de dialogue étaient publiques.

¹ Limites des collectivités du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (2011). Moncton (130 165); Saint-Jean (125 371); Fredericton (82 000) et Tracadie-Sheila (14 221).

² Source: Statistique Canada (2011), bases de données Cansim, « Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel (personnes sauf indication contraire)

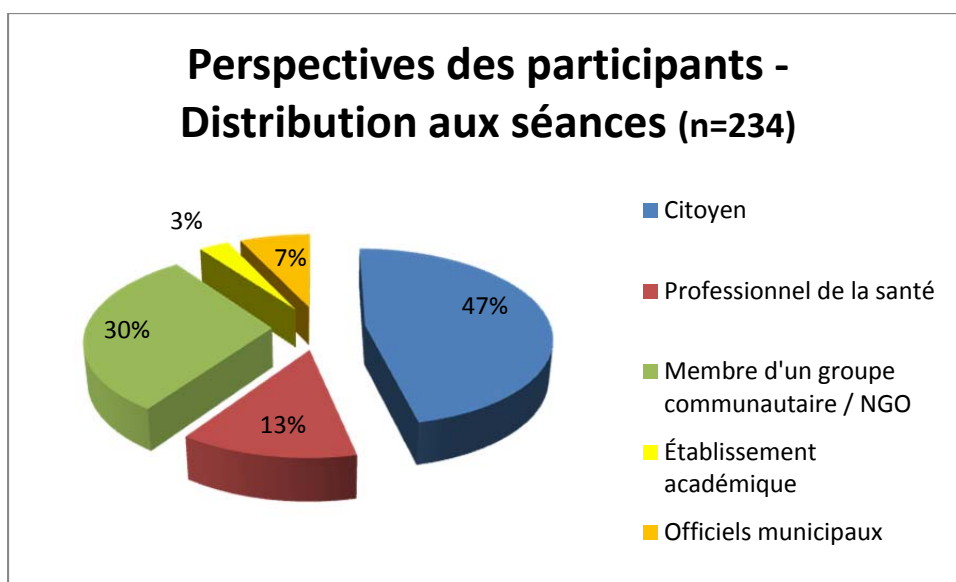
PROFIL DES PARTICIPANTS

Avant la première présentation de la soirée, nous avons invité les participants à répondre à des questions à choix multiples en utilisant leur *clavier électronique* (appareil de vote par télécommande). Les quatre questions portaient sur des données démographiques et permettaient d'obtenir un profil des participants.

4.1 PERSPECTIVES

Bien que quelques participants affichaient plus d'une perspective, nous leur avons demandé de s'auto-identifier à la perspective qui motivait leur participation ce soir-là. Le tableau suivant (**Tableau 4.1**) fournit un portrait de la répartition provinciale des participants selon leurs perspectives.

Tableau 4.1 Répartition provinciale des participants par perspective



Près de la moitié des participants (47 %) s'est auto-identifiée comme citoyen seulement. C'est-à-dire qu'ils se sont identifiés comme n'ayant aucun autre facteur de motivation que leur participation. Ceux qui se sont identifiés comme représentant un groupe communautaire ou un organisme sans but lucratif représentaient 30 % des participants. En effet, à trois des neuf séances, ce groupe a surpassé en nombre celui des citoyens : à Miramichi (56 %), Fredericton (45 %), et Moncton (38 %). Comme le fait voir le **Tableau 4.1** ci-dessus, les professionnels de la santé ont représenté 13 %, et les représentants municipaux et universitaires, respectivement 7 % et 3 % des participants.

4.2 GROUPES D'ÂGE

Au cours des neuf séances, seulement une personne de moins de 25 ans a participé. Moins de 17 % des participants au dialogue se sont auto-identifiés comme faisant partie des groupes d'âge suivants : moins de 25 ans, 25 à 34 ans et 35 à 44 ans, alors que 67 % des participants au dialogue se sont auto-identifiés comme faisant partie des groupes d'âge suivants : 55 à 64 ans; 65 à 74 ans et 75 ans et plus. Plus précisément, les participants au dialogue entre les âges de 55 et 64 ans ont formé la plus importante représentation générale avec 33 %, alors que le groupe d'âge de moins de 25 ans était le plus sous-représenté (<1 %) à n'importe quelle séance. Lorsque et là où il y avait des écarts de représentation, l'animateur a rappelé aux participants de garder en tête le groupe sous-représenté au cours de leurs discussions aux tables.

Tableau 4.2 Répartition des groupes d'âge au Nouveau-Brunswick comparativement à la répartition des groupes d'âge des participants au dialogue

Groupes d'âge	Répartition par âge au Nouveau-Brunswick ³	Répartition par âge aux séances
Moins de 25 ans	28 %	<1 % (1 personne)
25 à 34 ans	12 %	7 %
35 à 44 ans	13 %	9 %
45 à 54 ans	16 %	16 %
55 à 64 ans	15 %	33 %
65 à 74 ans	9 %	25 %
75 ans et plus	7 %	9 %

4.3 GENRE

Dans l'ensemble, la répartition par genre des participants au dialogue s'est établie à 66 % de femmes contre 34 % d'hommes. Lors des séances, il y a eu 2 cas extrêmes : Edmundston a compté presque deux fois plus d'hommes qui participaient que de femmes; et Saint-Jean se situait à l'autre extrême, alors qu'il n'y a eu que 27 % d'hommes qui ont participé.

³ Source: Statistique Canada (2011), bases de données Cansim, « Estimations de la population, selon le groupe d'âge et le sexe au 1^{er} juillet, Canada, provinces et territoires, annuel (personnes sauf indication contraire)

4.4 LANGUE

Nous avons demandé aux participants d'identifier leur langue de service préférée. Les réponses ont donné à l'animateur une indication générale de la langue des participants à chaque séance. Le **Tableau 4.3** fait voir le profil des participants aux séances de dialogue *Vivre en santé et bien vieillir*.

Tableau 4.3 Le Nouveau-Brunswick selon la langue de service préférée auto-identifiée

Langue de service préférée	Répartition aux séances
Anglais	55 %
Français	43 %
Autre	2 %

5. VIEILLIR AVEC VITALITÉ

Nous avons demandé aux participants de visionner une vidéo fournie par le ministère des Communautés saines et inclusives. La vidéo souligne l'importance d'adopter un style de vie qui encourage de vieillir chez soi. Adopter un tel choix de style de vie a des répercussions positives non seulement sur la santé personnelle, mais est également connu pour avoir une influence importante sur la réduction des coûts des soins de santé.

Une présentation du CSNB suivait la vidéo. En plus de l'information portant sur les maladies chroniques au Nouveau-Brunswick, les participants ont été sensibilisés à la santé de la population et au rôle que les comportements liés à la santé, les facteurs sociaux et économiques, l'environnement physique et le système de soins de santé jouent dans l'état ou les résultats de santé individuels de la population.

« Vous êtes aussi vieux que vous le pensez ».
Participant – Séance de Fredericton
Participant – Séance de Fredericton

Le but des discussions aux tables qui ont suivi ne consistait pas à dégager un consensus de groupe, mais plutôt à mieux comprendre ce que font les citoyens pour mener une vie saine et active et en même temps ce qu'ils peuvent faire individuellement pour mener une vie plus saine et plus active; bref, *Vivre en santé et bien vieillir*.

Avec l'aide de l'animateur de table, nous avons invité les participants à travailler ensemble à leurs tables respectives pour pousser la réflexion sur la Question 1 et faire rapport en séance plénière. Si toutes les tables n'avaient pas le temps de faire rapport, les tables qui n'avaient pu faire rapport avaient la priorité lors de la Question 2. Nous avons demandé aux animateurs de

saisir les messages clés de chaque table, de sorte que si une table ne pouvait faire rapport, les participants étaient assurés qu'on tiendrait compte, au moment de l'analyse, de ce que chacun avait à dire.

QUESTION DE DIALOGUE 1: QUE FAITES-VOUS POUR MENER UNE VIE SAIN ET ACTIVE?

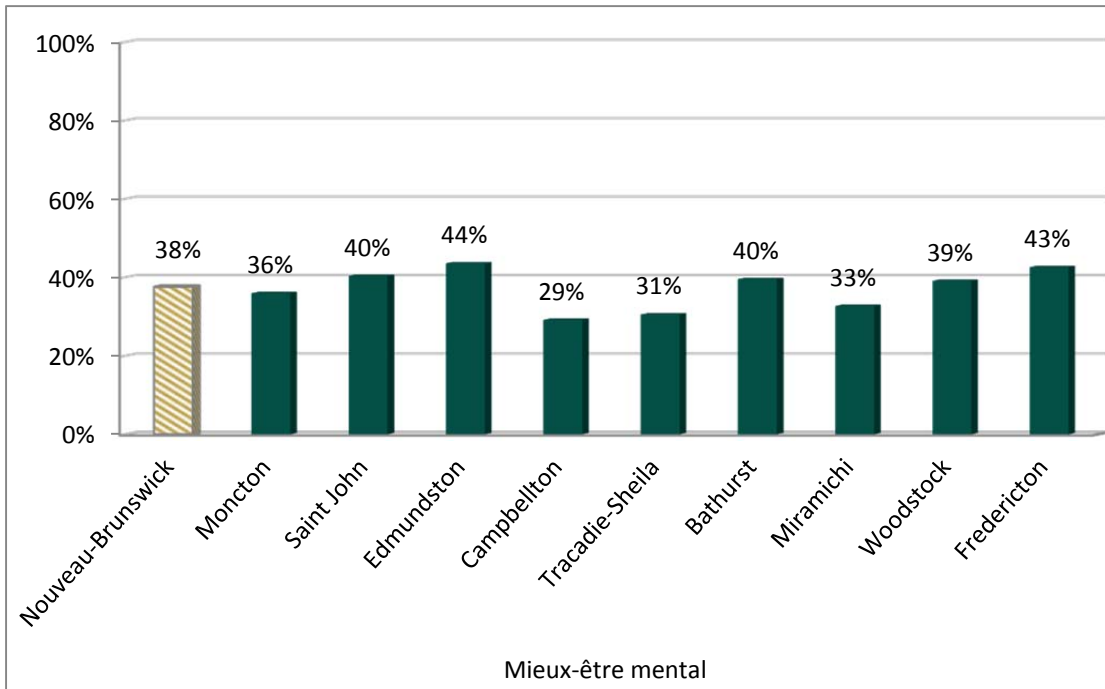
Les réponses ont été classées par thème. Plus de 1 300 réponses individuelles à la Question 1 ont été classées par thème dans toute la province et ce, sous trois thèmes : *Mental, physique et social*.

5.1 MIEUX-ÊTRE MENTAL

Ce thème regroupe la grande majorité des réponses des participants. Il fait référence non seulement aux activités directement liées à la santé mentale, mais également aux activités qui contribuent à améliorer le mieux-être mental, émotionnel et spirituel. Cela comprend des concepts comme l'inclusion sociale, la réduction du stress et un enseignement spirituel non traditionnel.

Comme le montre le **Tableau 5.1**, les réponses classées sous le thème du *Mieux-être mental* représentent près de 38 % (495/1 317) des réponses à la Question 1 générées dans la province. Si on les compare aux séances individuelles de dialogue, les participants à Edmundston détiennent le pourcentage le plus élevé de leurs réponses (44 % ou 51 réponses sur 117) classées sous le thème du *Mieux-être mental*, alors que dans la ville voisine de Campbellton les participants ont obtenu le plus faible pourcentage de leurs réponses (29 % ou 21 réponses sur 72) allouées au même thème. Cependant, de manière générale, il existe peu de variation dans la province, lorsqu'on compare les résultats de ce thème à la moyenne provinciale.

Tableau 5.1 Réponses sous *Mieux-être mental* au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (vert)



Bien que les discussions aient varié d’une table à l’autre et d’un lieu à l’autre, quelques modèles communs émergent rapidement du thème du *Mieux-être mental*. En règle générale, les participants s’entendent pour dire que les citoyens doivent être davantage impliqués dans leur communauté; que le bénévolat a des effets positifs pour les bénévoles ainsi que pour les bénéficiaires des efforts des bénévoles. D’autres commentaires soulignent les bienfaits d’un sommeil adéquat ou des techniques de réduction du stress comme le tai-chi.

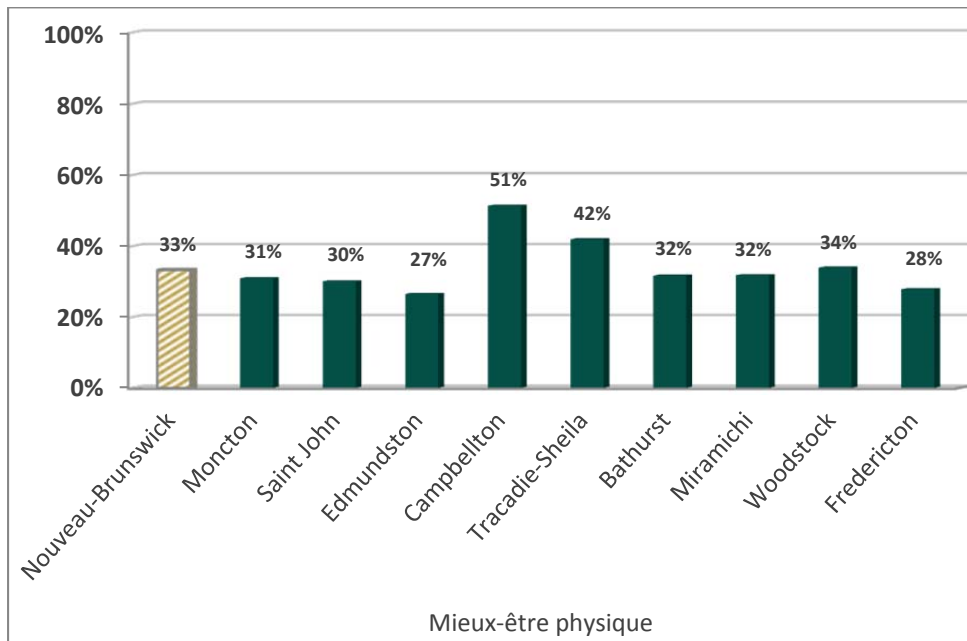
Ultimement, les répondants s’entendaient pour dire que l’amélioration du mieux-être mental grâce à la réduction du stress, l’amélioration de la santé émotionnelle et le maintien d’un sentiment de spiritualité jouent tous un rôle important dans la promotion d’un vieillissement en santé et actif. Les réponses soulignent que dans plusieurs cas, ces trois aspects (mieux-être mental, santé émotionnelle et santé spirituelle) s’entremêlent.

5.2 MIEUX-ÊTRE PHYSIQUE

Comme le fait voir le **Tableau 5.2**, les réponses classées sous *Mieux-être physique* représentent environ 33 % des réponses à la Question 1 générées dans toute la province. Si on les compare aux séances individuelles de dialogue, les participants à Campbellton détiennent le pourcentage le plus élevé de leurs réponses (51 % ou 37 réponses sur 72) classées sous le thème *Mieux-être physique*, alors que dans la ville voisine d’Edmundston les participants ont obtenu le plus faible pourcentage de leurs réponses (27 % ou 31 réponses sur 117) allouées au même thème. C’est exactement le contraire des réponses enregistrées sous le thème *Mieux-être mental*. De plus,

outre deux séances où les participants ont désigné massivement le *Mieux-être physique* (par au moins 20 % de plus que la moyenne provinciale), il existe peu de variation dans toute la province.

Tableau 5.2 Réponses sous *Mieux-être physique* au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (vert)



Une autre perspective a émergé au cours de la séance de Moncton, où une table de dialogue se composait uniquement de personnes sourdes ou malentendantes. Cette table a véhiculé de fortes opinions en ce qui a trait au *Mieux-être physique*. En réalité, ce thème compte pour plus de 50 % des commentaires de cette table dont le message principal souligne leur dépendance aux services d’interprétation, dépendance qui s’accroît en vieillissant. Une augmentation de l’offre de services d’interprétation lors d’activités sociales et/ou récréatives permettrait aux personnes sourdes ou malentendantes de se sentir plus intégrées à la communauté, et ainsi de jouir d’une meilleure qualité de vie.

L’importance du rôle du mieux-être physique, particulièrement grâce à des activités et exercices physiques n’est pas un concept nouveau aux yeux des Néo-Brunswickois. Les résultats des projets d’engagement des citoyens du CSNB, *Notre santé. Nos perspectives. Nos solutions.* en 2010, et *Rebâtir ensemble les soins de santé* en 2012 révèlent tous deux que les citoyens apprécient absolument le besoin d’être plus physiquement actif, sans égard à l’âge.

Plusieurs réponses sur ce que font les participants pour mener une vie saine et active comprennent à la fois des exercices structurés, comme un abonnement à un gymnase et des activités organisées, et des exercices non structurés, comme faire marcher le chien ou jouer avec ses petits-enfants.

5.3 MIEUX-ÊTRE SOCIAL

Les réponses liées au thème du *Mieux-être social* regroupent 29 % de toutes les réponses. Les réponses varient entre une pointe de presque 36 % à Miramichi et un creux de 19 % à Campbellton. Cependant, outre ces deux séances, comme l'illustre le **Tableau 5.3**, il n'y a pas beaucoup de variation dans toute la province. En termes de réponses à la Question 1, les répondants considèrent, en majorité, le *Mieux-être social* comme englobant deux éléments distincts : D'abord *l'alimentation*, puis, les besoins *d'éducation et d'information* des participants. Ils comptent ensemble pour près de 28 % de toutes les réponses à la Question 1. Les autres réponses sous le thème du *Mieux-être social* font état de questions sociales qui ne sont pas liées à *l'alimentation* ni à *l'éducation* et à *l'information*.

Ce qui a été entendu:

« Améliorer les communications / l'information, de manière à ce que les gens qui en ont besoin soient informés des possibilités. »

Participant – Séance de Woodstock

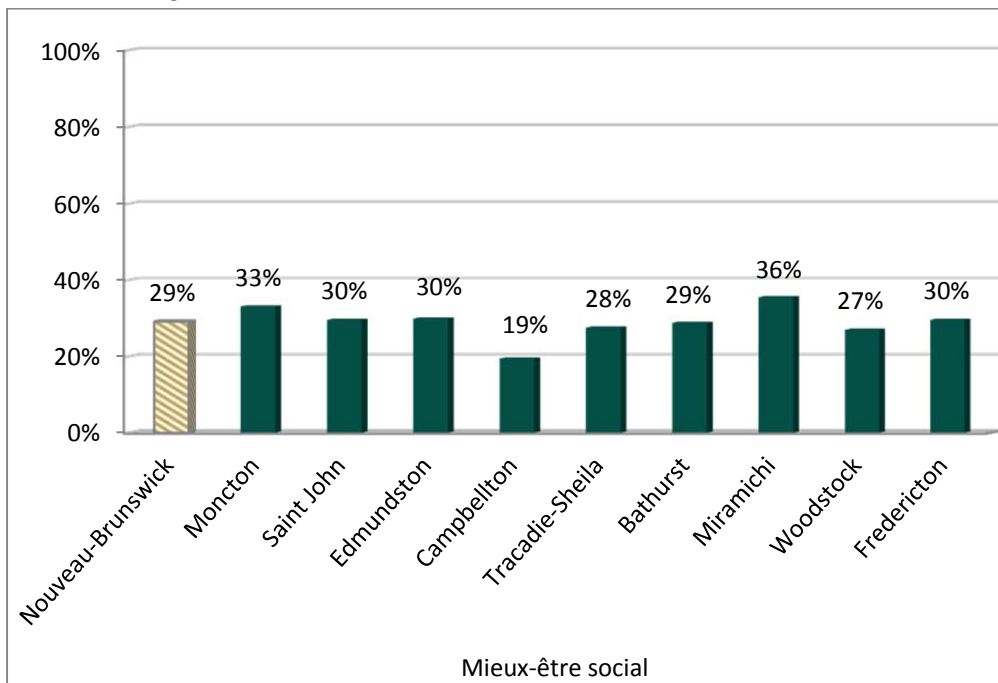
« J'ai vendu mon auto – depuis, je marche »

Participant – Séance de Bathurst

« Prendre le temps de bien manger »

Participant – Séance de Moncton

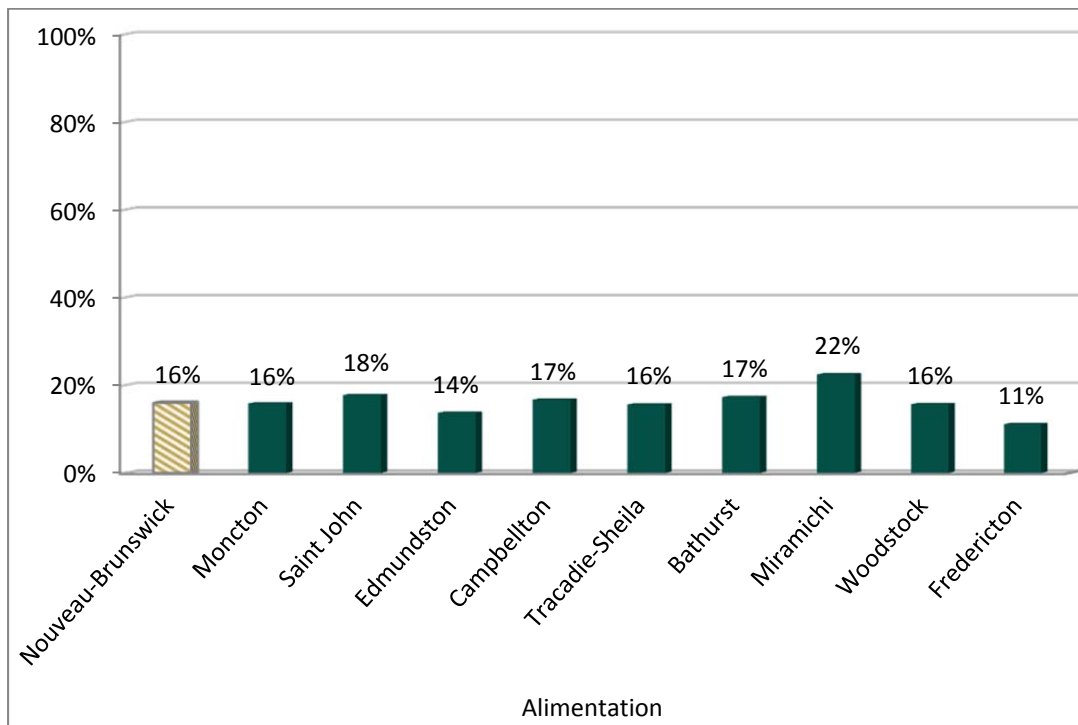
Tableau 5.3 Réponses sous *Mieux-être social* au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (vert)



5.3.1 ALIMENTATION

Les participants ont en propre dans toutes les séances de dialogue de souligner le rôle important que joue *l'alimentation* dans la santé générale d'une personne. Comme l'indique le **Tableau 5.4**, les réponses à la Question 1 classées sous le thème de *l'Alimentation* comptent pour près de 16 % de toutes les réponses générées dans toute la province. Si on les compare aux séances individuelles de dialogue, les participants à Miramichi affichent le pourcentage le plus élevé de leurs réponses (22 %) qui sont classées sous le thème de *l'Alimentation*, alors qu'à Fredericton, on n'en enregistre qu'un peu plus de 11 %.

Tableau 5.4 Réponses liées à *l'Alimentation* au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (vert)



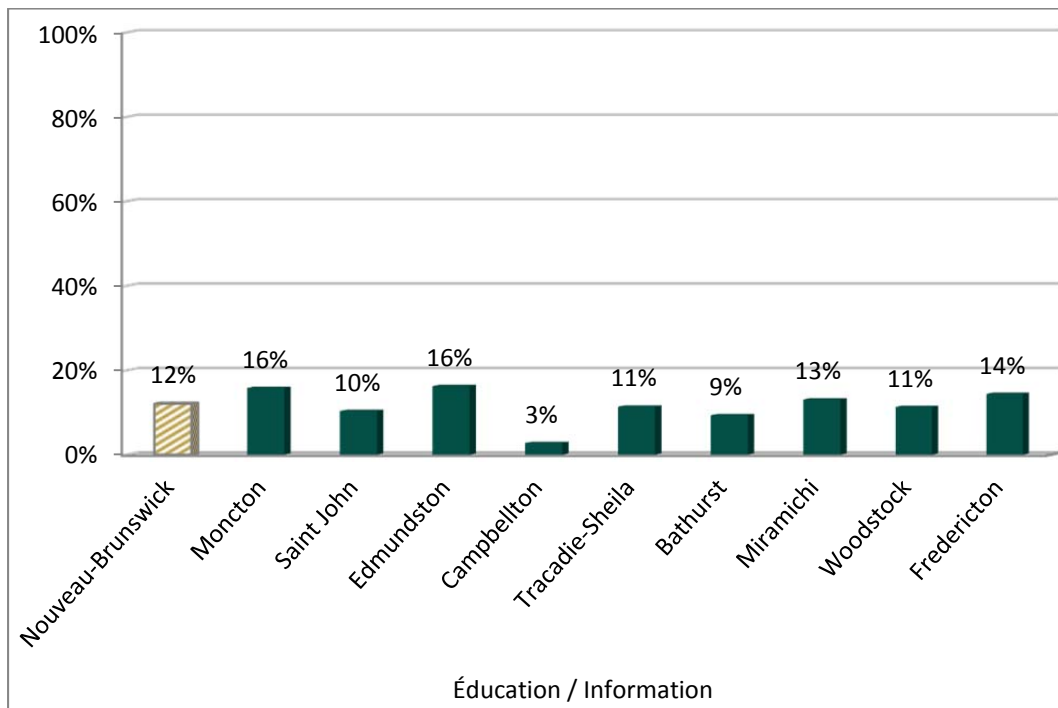
L'Alimentation est un élément qui a émergé dans les projets antérieurs d'engagement du CSNB, ainsi que dans le présent projet. Plusieurs commentaires tournent autour de la sécurité alimentaire. Quelques questions qui sont classées sous le thème de *l'Alimentation* appartiennent à un des deux autres thèmes. Ainsi, rendre abordables les choix d'aliments sains contient un élément de coût qui se prête de façon pertinente au thème du *Mieux-être social*. De plus, les participants expriment une préoccupation à l'égard de l'accessibilité à une alimentation saine et de la possibilité de faire des choix d'aliments sains, ce qui se prête également au thème du *Mieux-être physique*. Il y a même des situations, comme des répondants qui participent à des cours sur une saine

alimentation, qui englobent de nombreux thèmes et éléments, y compris l'Alimentation et l'Éducation/l'Information.

5.3.2 ÉDUCATION / INFORMATION

Comme le montre le **Tableau 5.5**, les réponses classées sous le thème de l'Éducation/Information représentent 11 % des réponses à la Question 1 générées dans toute la province. Si on compare sa pertinence générale, il est important de garder à l'esprit que la donnée dont on parle représente à peine 159 réponses sur 1 317. Si on les compare aux séances individuelles de dialogue, les participants à Moncton détiennent le pourcentage le plus élevé de leurs réponses (15 % ou 22 réponses sur 146) classées sous cet élément, alors que les participants à Campbellton obtiennent le plus faible pourcentage de leurs réponses (2,5 % ou 2 réponses sur 80) sous cet élément.

Tableau 5.5 Réponses liées à l'Éducation/Information au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (vert)



Il y a essentiellement deux parties à cet élément : L'Éducation et l'Information. Les commentaires concernant l'accès à des cours universitaires afin de promouvoir le vieillissement en santé se prête au thème d'Éducation. Cependant, on trouve un avantage additionnel à être actif dans sa communauté et à être informé de ce qui se passe dans sa communauté. L'Information fait entendre un message similaire, en ce que les participants discutent de ce qu'ils font pour obtenir de l'information sur les activités

et les services, comme les bibliothèques, les programmes récréatifs, etc. qui sont pertinents à leur expérience quotidienne.

Thème	Échantillon de commentaires des participants
<i>Mieux-être mental, émotionnel, spirituel</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je me sens valorisé et apprécié ✓ Je me concentre sur ce qui est apprécié : l'équilibre travail/vie ✓ Je maintiens un équilibre ✓ Je socialise grâce à ma chorale d'église ✓ Je partage mes repas pour éviter de manger seul ✓ Je demeure en accord avec ma spiritualité/ma foi ✓ Je médite chaque jour ✓ Je fais du tai-chi
<i>Activité physique / Exercice</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je continue à travailler après la retraite ✓ « Espadrilles poussiéreuses », un programme conçu pour des participants adultes plus âgés et actifs, deux fois par semaine ✓ Je marche chaque jour ✓ J'ai un animal de compagnie pour accroître ma mobilité, je marche ✓ Je fais des exercices dans l'eau, je nage ✓ Je développe/J'encourage un style de vie actif chez les enfants ✓ Je joue avec mes petits-enfants
<i>Alimentation / Aliments</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je mange bien/pas trop de sucre ni de sel ✓ J'évite la caféine et le sucre ✓ Je bois beaucoup d'eau ✓ J'achète des aliments locaux ✓ Je cuisine à partir de rien ✓ Je prends des cours culinaires
<i>Éducation / Information</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Je suis des cours universitaires destinés au troisième âge ✓ Je m'occupe de ma santé en apprenant pourquoi ma santé est ce qu'elle est ✓ Je suis prudent avec les médicaments que je prends ✓ J'apprends de nouvelles habiletés, j'ai des objectifs en tête ✓ Je participe à des classes de mieux-être

	<ul style="list-style-type: none">✓ Je me rends à la bibliothèque✓ J'informe les gens sur ce qui est disponible (lecture, croissance personnelle)
--	--

6. UNE COMMUNAUTÉ AMIE DES AÎNÉS

La Question 2 déplace le dialogue de ce que font les gens sur une base individuelle pour le porter vers ce qui se passe sur le plan communautaire et ce qu'on pourrait y faire de plus. Nous avons fourni aux participants la définition de l'Organisation mondiale de la santé sur ce qu'est une communauté saine :

« C'est un endroit qui dispose d'un environnement urbain accessible et ouvert à tous qui favorise le vieillissement actif ».

Ceci a lancé une présentation additionnelle de 15 minutes sur la santé dans la province, particulièrement l'état de la participation sociale et du sentiment d'appartenance à une communauté au Nouveau-Brunswick par rapport au reste du Canada. Poursuivant la discussion avec la Question 2, les participants devaient garder à l'esprit non seulement les conversations précédentes qui avaient eu lieu au début de la soirée, mais également les conversations aux tables qui s'en sont ensuivies.

QUESTION DE DIALOGUE 2 : QUE SE PASSE-T-IL DANS VOTRE COMMUNAUTÉ POUR FAVORISER UNE VIE Saine ET ACTIVE? DITES-NOUS CE QUI POURRAIT ÊTRE FAIT DE PLUS AU SEIN DE VOTRE COMMUNAUTÉ POUR FAVORISER LE VIEILLISSEMENT EN SANTÉ?

La question contenait deux parties, mais le temps ne nous a pas permis de discuter chacune séparément. Plusieurs participants avaient déjà discuté de ce qui se passe dans leur communauté en répondant à la Question 1, de sorte qu'ils ont consacré leur temps à la Question 2 à répondre à ce qui pouvait être fait de plus et par qui. Tout comme pour la Question 1, nous avons classé les réponses par thème. Environ 1 980 réponses ont été enregistrées à la Question 2 dans toute la province.

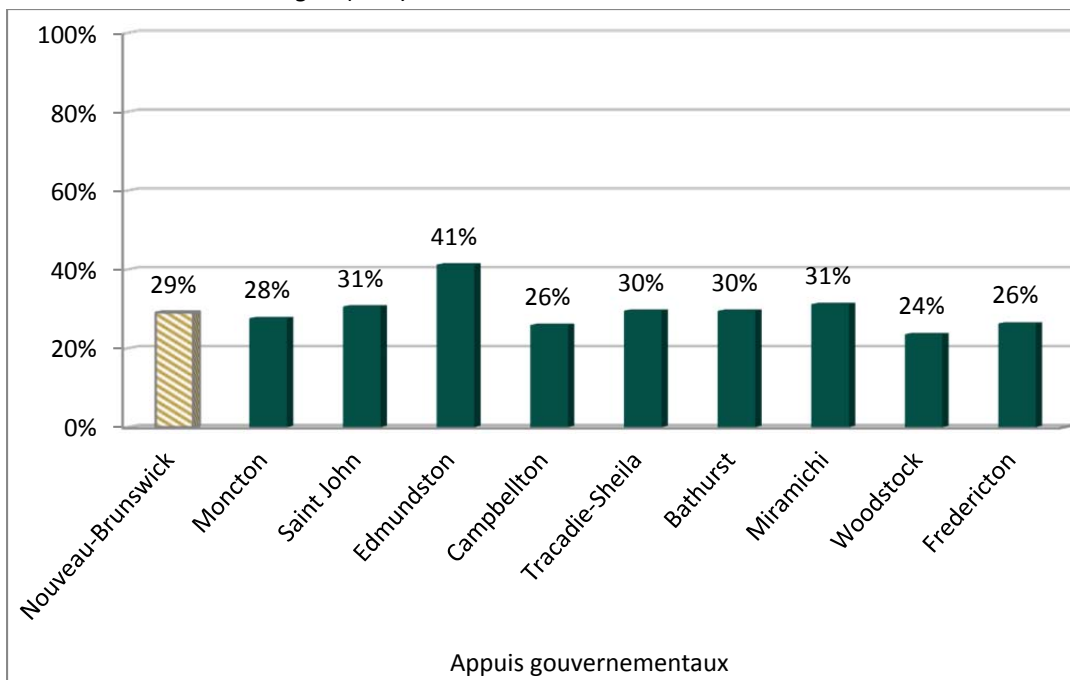
Le thème le plus dominant est celui des *Appuis gouvernementaux*; cependant, les participants font plusieurs distinctions entre les niveaux de gouvernement et, bien que la majorité fasse référence au gouvernement provincial, le CSNB a aussi pu distinguer dans les réponses la notion de *Rôle nettement local/municipal*. Les autres thèmes comprennent *Les appuis des ONGs / du privé*; *Les problèmes d'accessibilité /d'obstacles*; *Le développement/la promotion communautaires*; et enfin, *Le mieux-être mental*.

6.1 LES APPUIS GOUVERNEMENTAUX

Ce thème englobe la plupart des réponses des participants. Les participants se concentrent beaucoup sur ce qu'ils veulent pour leur communauté, contrairement à ce qu'offre la communauté. Cependant, il faut noter que bien souvent la question n'en est pas une de ressources disponibles insuffisantes ni de désir de disposer de ressources additionnelles, mais plutôt de savoir ce qui est offert et quelles sont les ressources disponibles dans leur communauté.

Comme le fait voir le **Tableau 6.1**, les réponses classées sous le thème des *Appuis gouvernementaux* représentent 29 % (575 réponses sur 1 981) des réponses à la Question 2 générées dans toute la province. Si on les compare aux séances individuelles de dialogue, sauf pour les participants à Edmundston qui détiennent le pourcentage le plus élevé de leurs réponses (41 % ou 54 réponses sur 131) classées sous cet élément, les participants aux autres séances de dialogue se retrouvent plus ou moins au même niveau que celui de la moyenne provinciale.

Tableau 6.1 Réponses liées aux Appuis gouvernementaux au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (vert)



En règle générale, au cours de la tournée, quelques concepts communs ont émergé plusieurs fois. Plusieurs de ces commentaires peuvent être subdivisés afin de souligner l'étendue du rôle que joue le gouvernement local ou l'étendue du rôle que les participants voient leur municipalité jouer.

6.1.1 UN RÔLE NETTEMENT LOCAL/MUNICIPAL

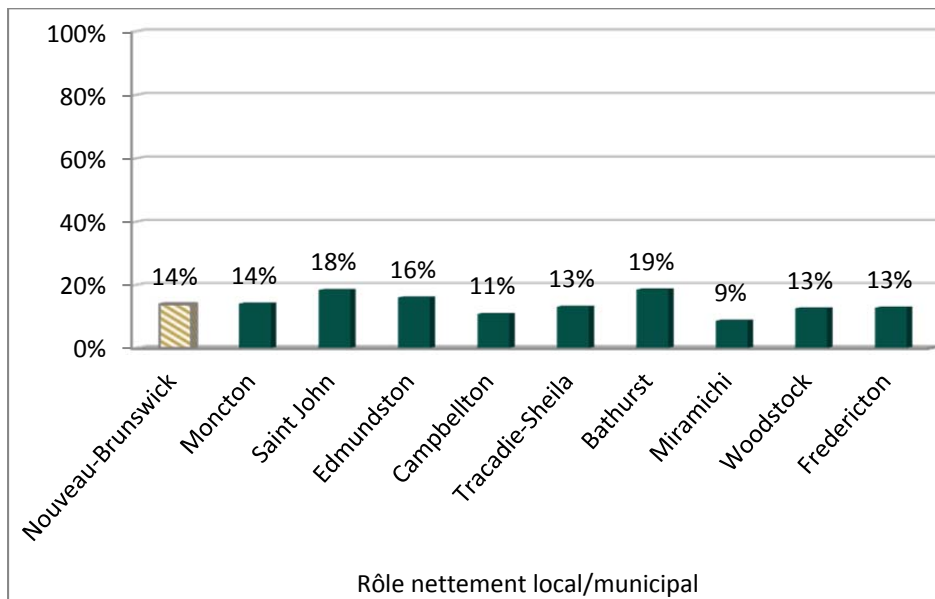
Les réponses habituelles recensées sous cet élément des *Appuis gouvernementaux* comprennent la promotion des jardins communautaires et des marchés agricoles, en plus du rôle que jouent les municipalités dans la construction et l'entretien de leurs propres réseaux de sentiers récréatifs. Quelques préoccupations liées à la sécurité, particulièrement celles qui concernent les endroits environnants sans éclairage ou mal éclairés, les trottoirs mal entretenus ou l'absence complète de trottoirs se retrouvent en tête de liste des préoccupations de plusieurs participants.

« Les questions d'accessibilité soulevées par les marcheurs ou les gens en fauteuil roulant ainsi que les préoccupations concernant la sécurité en raison d'un mauvais éclairage des trottoirs. »

Séance de Tracadie-Sheila
Participant –
Séance de Tracadie-Sheila

Les réponses qui mettent en lumière le *Rôle nettement local/municipal* comptent pour près de 14 % de toutes les réponses (274 réponses sur 1 981) à la Question 2. Le **Tableau 6.2** montre comment ceci se présente dans la province lors des séances tenues au cours de la tournée. Ce thème a connu une certaine variation d'une séance de dialogue à l'autre, Bathurst se trouvant au sommet, avec un taux de réponses de 19 % et Miramichi dans le creux, affichant la moitié moins de réponses avec un taux de 9 %.

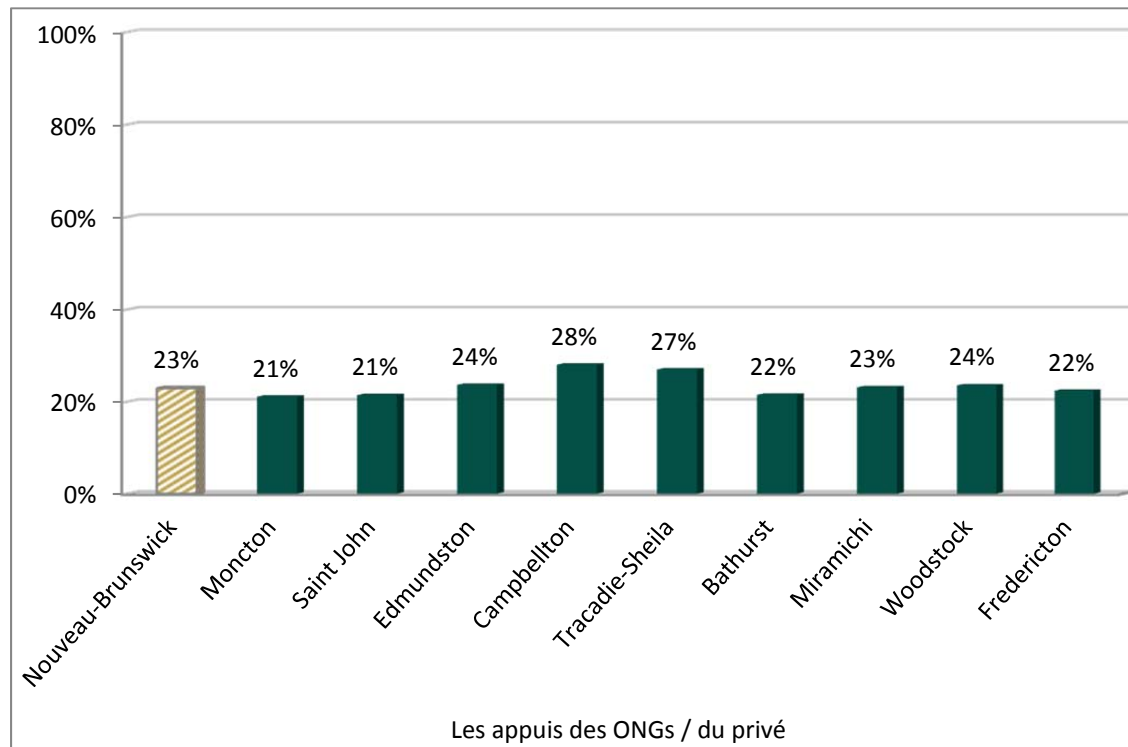
Tableau 6.2 Réponses liées au Rôle nettement local/municipal au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (vert)



6.2 LES APPUIS DES ONGs / DU PRIVÉ

Comme le montre le **Tableau 6.3**, les réponses classées sous le thème des *Appuis des ONGs / du privé* représentent presque 23 % (454 réponses sur 1 981) des réponses à la Question 2 générées dans toute la province. Sauf pour un sommet de 28 % à Campbellton, les autres lieux de dialogue se rapprochent de la moyenne provinciale.

Tableau 6.3 Réponses liées aux Appuis des ONGs et du privé au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (vert)



Ce thème se veut une reconnaissance par les participants du travail accompli par les bénévoles et le secteur privé au sein de leurs communautés. De plus, il représente une occasion de discuter ce que beaucoup attendent de ces groupes. Ceci étant dit, les commentaires font allusion aux nombreux obstacles auxquels font face les groupes de bénévoles de nos jours, comme les changements démographiques et l'urbanisation croissante.

6.3 LES PROBLÈMES D'ACCESSIBILITÉ / D'OBSTACLES

Les participants font état de l'accessibilité et des divers obstacles à la participation, dans plus de 16 % des réponses à la Question 2. En règle générale, il y a quelques catégories sous ce thème,

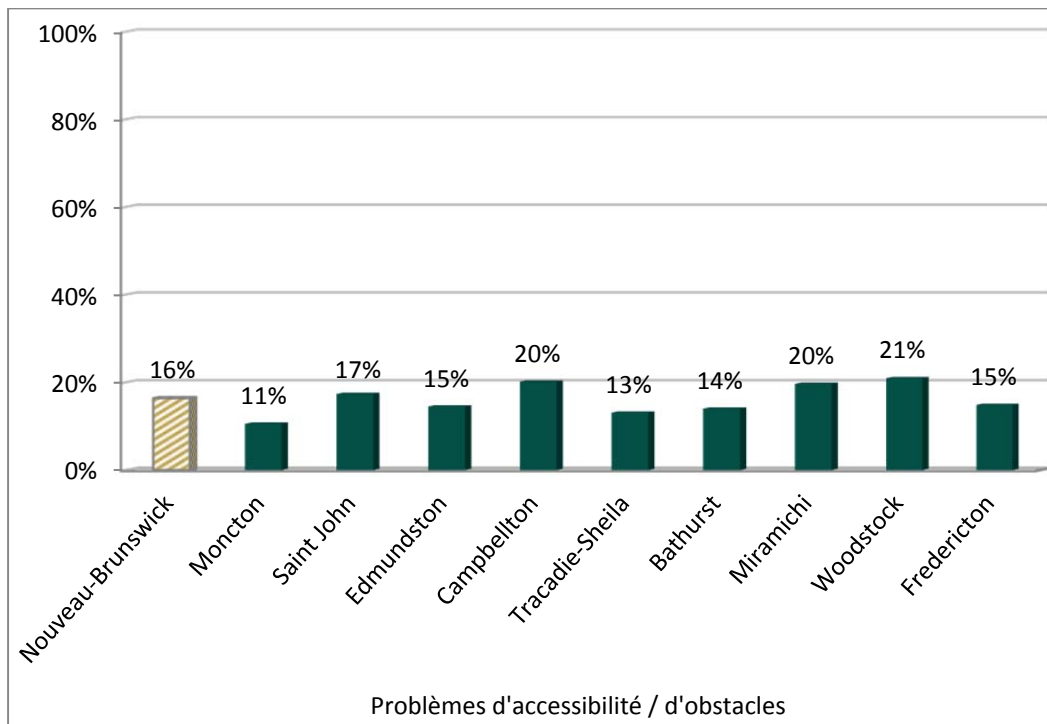
comme l'accessibilité aux services de transport, l'accessibilité pour les personnes qui souffrent de limitations physiques et les coûts prohibitifs de plusieurs activités.

La question des langues officielles a également été soulevée au cours de cette tournée provinciale, alors que quelques participants ont insisté sur l'importance de recevoir des services dans la langue de leur choix. Plusieurs Néo-Brunswickois, pour des raisons liées à leur travail ou d'autres raisons, se retrouvent en situation de minorité linguistique. Alors que la retraite approche, ces Néo-Brunswickois constatent les défis liés au vieillissement dans un contexte de minorité.

Il existe quelques structures qui leur permettent de mener leurs activités ou de recevoir des services dans la langue de la minorité, notamment lorsqu'il s'agit de foyers de soins, de clubs de l'âge d'or et d'activités communautaires, y compris de faire face au défi que représente l'accès aux services hospitaliers dans la langue de leur choix. Ces situations peuvent mener à des sentiments d'isolement et de frustration.

Comme le souligne le **Tableau 6.4**, seulement trois séances de dialogue se retrouvent dans une fourchette de 20 % au-dessus et en dessous de la moyenne provinciale : Fredericton à 15 %, et à la fois Bathurst et Edmundston à 14 %. Les autres six séances se situaient au-delà de cette fourchette, ce qui fait voir une variation importante dans la province.

Tableau 6.4 Réponses liées aux Problèmes d'accessibilité / d'obstacles au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (vert)



Les commentaires concernant le maintien de l'autonomie et l'indépendance sont classés sous ce thème. Les participants confirment qu'une telle autonomie et une telle indépendance représentent la clé d'un vieillissement sain et actif.

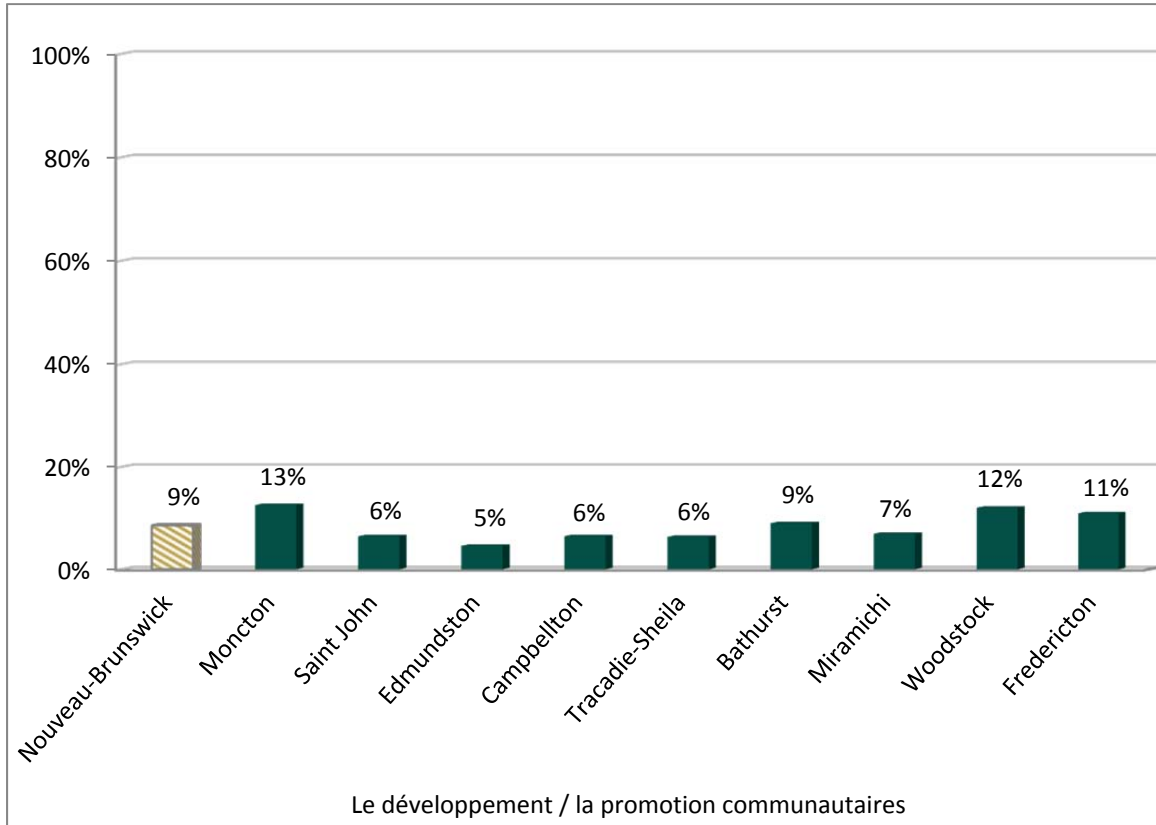
Le thème des *Problèmes d'accessibilité / d'obstacles* a été largement discuté à la table des personnes sourdes ou malentendantes à la séance de Moncton. L'accessibilité à des interprètes et d'autres obstacles de communications, comme les niveaux d'alphabétisme, constituaient la principale préoccupation de ce groupe de dix personnes. Un participant à la table a indiqué que d'autres pays offrent de telles ressources à cette communauté en ce qui a trait à l'interprétation d'activités de loisirs.

6.4 LE DÉVELOPPEMENT / LA PROMOTION COMMUNAUTAIRES

Les réponses classées sous le thème de *Développement / Promotion communautaires* représentent moins de 9 % (170 réponses sur 1 981) de toutes les réponses à la Question 2 générées dans la province. Si on les compare aux séances individuelles de dialogue, les participants à Moncton ont le plus haut pourcentage de leurs réponses (près de 13 %) classées sous cet élément, alors que les participants d'Edmundston ont le plus faible pourcentage de leurs réponses (moins de 5 % ou 6 réponses sur 131) allouées à ce thème. Ultimement, il existe une très grande variation sur ce thème. La variation semble donc être la constante plutôt que l'exception.

Les commentaires partagent plusieurs similarités, mais on y retrouve surtout une définition large de ce que signifie une communauté. On l'utilise pour décrire plusieurs municipalités, une seule municipalité, les quartiers de la municipalité et même les groupes d'âge.

Tableau 6.5 Réponses liées à Développement / Promotion communautaires au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (vert)



6.4.1.1 LA PROMOTION INTERGÉNÉRATIONNELLE

Bien qu'elle ne représente qu'à peine 2 % de toutes les réponses à la Question 2 générées dans toute la province, on s'entend que le concept d'activités intergénérationnelles est une composante nécessaire du développement communautaire dans tous les lieux de dialogue, sauf Edmundston (où les participants n'en font pas état). Ceci étant dit, ce concept est également soulevé à la Question 1 et classé sous le thème du *Mieux-être social*.

6.5 LE MIEUX-ÊTRE MENTAL

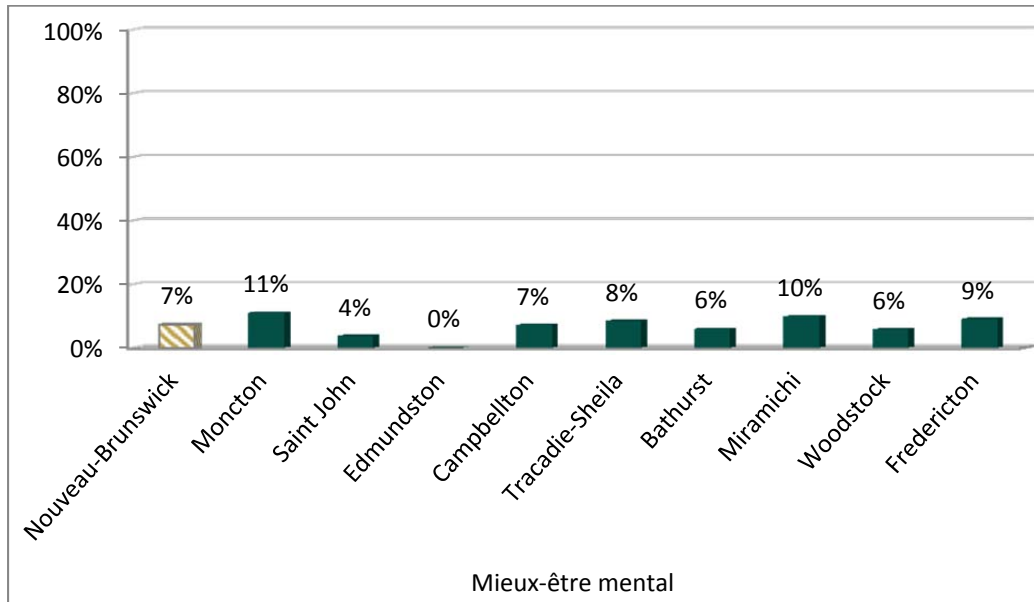
Comme l'indique le **Tableau 6.6**, les réponses classées sous le thème du *Mieux-être mental* représentent 7 % de toutes les réponses à la Question 2 générées dans toute la province. Toutes les séances de dialogue sauf deux se retrouvent dans la fourchette de 20 % au-dessus ou en dessous de la moyenne provinciale. Il est important de noter que

« L'engagement communautaire auprès de causes et de questions valables... (doit être) intergénérationnel, d'appartenance locale et géré par la communauté. »

Participant
Séance de Saint-Jean
Séance de Saint-Jean

ce thème obtient seulement 143 réponses sur 1 981 en tout. Cependant, il est également important de noter que la Question 1 touche également à ce thème. En les combinant, ce thème regroupe 638 des 3 331 réponses ou 19 % de toutes les réponses recueillies et classées dans le cadre du projet au complet.

Réponses liées au Mieux-être mental au Nouveau-Brunswick (jaune) et par séance individuelle de dialogue (verte)



Les commentaires émis sous le thème du *Mieux-être mental* comprennent les activités qui changent l'image du vieillissement et la promotion de l'inclusion des aînés dans le tissu social de la communauté. Surtout les municipalités qui adoptent le statut reconnaissant une sensibilité à l'égard des problèmes des aînés, comme dans le modèle des *Communautés amies des aînés*. En ce qui a trait à ce thème, les participants sourds et malentendants présents à la séance de dialogue de Moncton ont émis des commentaires sur les nombreux obstacles qu'ils rencontrent et qui peuvent être ignorés par ceux qui ne souffrent pas de cette incapacité. On a fait état des foyers de soins où l'absence d'interprétation gestuelle peut augmenter le sentiment d'isolement.

Ce qui a été dit :

Ce qui a été dit :

- « Nous avons besoin de jardins communautaires dans nos résidences communautaires. »
Participant – Séance d'Edmundston
- « Des sentiers piétonniers asphaltés pour les fauteuils roulants. »
Participant – Séance de Moncton
- « Des sentiers piétonniers asphaltés pour les fauteuils roulants. »
Participant – Séance de Moncton
- « Améliorer les communications / l'information, de manière à ce que les gens qui en ont besoin soient informés des possibilités. »
Participant – Séance de Woodstock
- Besoin de zoothérapie et de musicothérapie. .
Participant – Séance de Fredericton
- « Un bénévole musicien qui vienne à des résidences pour aînés / qui anime des soirées de danse pour les aînés. »
Participant – Séance de Miramichi

Thème	Échantillon des commentaires des participants
<i>Appuis gouvernementaux</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Le Programme extramural est un bon projet; la mission est de nature préventive et montre aux gens comment s'occuper d'eux-mêmes ✓ Besoin de plus d'information sur la nutrition ✓ Des cliniques accessibles aux gens dont l'état de santé est chronique et des cliniques de soins non urgents ✓ Musées de Patrimoine Canada ✓ Besoin de fonds pour financer des activités pour aînés
<i>Rôle nettement local / municipal</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Jardins communautaires ✓ Piscine dont l'accès est gratuit ✓ Activités en bibliothèque ✓ Pistes cyclables/sentiers de randonnée/plages ✓ Transport public ✓ Marchés agricoles ✓ Salles communautaires ✓ Directeurs municipaux d'activités récréatives ✓ Patinoire communautaire
<i>Appuis des ONGs / du privé</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Clubs/Équipes sportives ✓ Clubs de l'Âge d'or ✓ Cuisines communautaires ✓ Besoin d'activités structurées et organisées ✓ Utiliser la Télé Rogers pour partager l'information en matière d'exercices, de nutrition, de nouvelles recettes
<i>Alimentation / Aliments</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Bien manger / Pas trop de sucre ni de sel ✓ Éviter la caféine et le sucre ✓ Boire beaucoup d'eau ✓ Acheter des aliments locaux ✓ Cuisiner à partir de rien ✓ Prendre des cours culinaires
<i>Développement / Promotion communautaires</i>	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Organiser des programmes en fonction des besoins de la communauté ✓ Jardins communautaires ✓ Besoin de mettre en place un système par

<p><i>Mieux-être mental, émotionnel, spirituel</i></p>	<p>lequel les voisins aident leurs voisins</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Pourquoi ne pas créer une image plus positive des aînés...de contributeurs à la société ✓ Identifier les aînés isolés et essayer de les emmener à des activités communautaires ✓ Faire du bénévolat auprès d'aînés souffrant de maladie mentale ✓ Conseil aviseur municipal formé d'aînés
--	---

7. CONCLUSION

L'engagement des citoyens continue à jouer un rôle vital et constructif dans le cadre des activités du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick. Le CSNB est reconnaissant de la générosité des Néo-Brunswickois qui participent à de tels projets et prennent le temps de partager leur apport. Cette fois-ci, 234 participants ont contribué à un total de 3 331 réponses classées au cours de neuf séances de dialogue sur une période de 15 jours. Malgré la perspective ou le « chapeau » que portaient les Néo-Brunswickois, tout le monde était présent parce qu'il/elle croit en sa province.

Nous avons eu droit à un environnement où les participants se sont exprimés ouvertement au sujet de leurs défis personnels, leurs sentiments d'insécurité, leur propre spiritualité et même le fait de se sentir seuls en ce qui a trait à leur santé. Ils ont eu l'occasion de partager leurs idées au sujet du rôle du gouvernement face à leur vieillissement et face à certaines personnes qui deviennent de plus en plus dépendantes du système et des autres. Plusieurs commentaires suggèrent qu'en dépit de l'âge, les participants voient qu'ils ont un rôle à jouer dans leurs communautés et veulent demeurer suffisamment en santé pour continuer à contribuer au Nouveau-Brunswick.

Les principaux résultats de la Question 1

- ✓ Les réponses se classent sous trois thèmes principaux : Le mieux-être mental, physique et social. Lorsqu'on se penche sur les thèmes de la Question 1, on constate qu'on accorde une importance égale à chaque thème. De plus, il existe même un accord général dans toute la province sur les thèmes de la Question 1.
 - Améliorer le mieux-être mental en réduisant le stress, en améliorant la santé émotionnelle et en maintenant un sentiment de spiritualité. Tous ces éléments jouent un rôle important dans la promotion d'un vieillissement actif et en santé.
 - Toutes les réponses fournies par les participants en ce qui a trait à ce qu'ils font pour mener une vie saine et active comprennent des exercices structurés et non structurés.
 - Les participants soulignent également les répercussions de la solitude sous toutes ses formes sur leur sentiment de mieux-être.

Les principaux résultats de la Question 2

- ✓ Les réponses se classent sous plusieurs thèmes, allant des rôles des divers niveaux gouvernementaux et communautaires jusqu'aux questions d'accessibilité et de santé mentale. Les thèmes qui se dégagent de la Question 2, bien qu'ils semblent englober un vaste éventail de sujets, pointent vers le désir d'une approche plus consistante, plus

focalisée, plus orientée vers les communautés et plus axée sur les citoyens en ce qui a trait à la prestation des services destinés à maintenir les aînés en santé et actifs.

- ✓ Les participants reconnaissent que le gouvernement joue un rôle crucial dans le vivre en santé et le bien vieillir.
 - Alors que les participants reconnaissent que le gouvernement en fait beaucoup, ils soulignent qu'il devrait en faire davantage pour faciliter les projets entre les groupes gouvernementaux et non gouvernementaux.
 - Les administrations municipales sont particulièrement importantes dans la fourniture de services récréatifs qui mènent à un vieillissement en meilleure santé.
- ✓ On n'encourage pas ni ne promeut pas suffisamment les activités intergénérationnelles.
- ✓ On apprécie grandement les projets communautaires, comme les jardins communautaires.
- ✓ La sensibilisation publique aux divers projets gouvernementaux ou communautaires en matière des activités destinées aux aînés fait défaut; et personne ne détient de renseignements sur ce qui est disponible afin d'aider les aînés à bien vieillir.
- ✓ Les aînés veulent rester chez eux et faire partie de leur communauté le plus longtemps possible.

Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick souhaite remercier le ministre des Communautés saines et inclusives de l'occasion qui lui a été offerte, ainsi que le ministère des Communautés des communautés saines et inclusives de sa collaboration dans la réalisation de ce projet. De plus, le CSNB désire remercier les 234 participants du temps qu'ils ont consacré et de leurs contributions au projet

Vivre en santé et bien vieillir

Vivre en santé et *bien vieillir*

Guide **de l'animateur**

Table des matières

1.	INTRODUCTION	1
1.1	Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick	1
1.2	L'engagement du citoyen	1
2.	Vivre en santé et bien vieillir	1
2.1	Un dialogue	1
2.2	Un déroulement en trois phases	1
2.3	Le programme en bref	2
3.	LE DIALOGUE	3
3.1	En quoi ces séances sont-elles des <i>dialogues</i> ?	3
3.2	Le débat versus le dialogue	3
4.	VOTRE RÔLE EN TANT QU'ANIMATEUR	4
4.1	L'animation	4
	4.1.1 Les règles de base pour le dialogue	5
	4.1.2 Les tâches de l'animateur	5
4.2	L'enregistrement (prise de notes)	6
5.	TECHNIQUES ET SUGGESTIONS D'ANIMATION	7
5.1	Des suggestions pour l'animation	7
5.2	En cas de conflit	7
5.3	Des techniques d'animation plus avancées	8
	HORAIRE DE L'ANIMATEUR	10
	RÉFÉRENCES	11

1. INTRODUCTION

1.1 Le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

Créé en 2008 en tant qu'organisation indépendante et objective, le Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick (CSNB) a été mandaté pour mesurer, surveiller et évaluer la santé de la population et la prestation des services de santé dans la province du Nouveau-Brunswick. Cela signifie que le CSNB siège à l'extérieur du gouvernement, et est responsable de fournir des mises à jour régulières et précises sur l'état de la santé de la province aussi bien que l'état actuel du système de santé. Sans aucun doute, ce mandat énorme ne peut être accompli sans une reconnaissance que nos citoyens sont les principales parties prenantes du système de santé.

1.2 L'engagement du citoyen

L'engagement des citoyens est une façon pour les gens de contribuer à l'élaboration des politiques publiques. Cela nécessite que les citoyens soient au courant des questions, et qu'on leur offre des occasions concrètes de partager leurs points de vue. Cela nécessite aussi que les gouvernements soient ouverts et attentifs à la voix des citoyens.

Pour le CSNB, cela veut dire de rendre compte aux Néo-Brunswickois sur le rendement du système de santé, et de solliciter leurs commentaires éclairés sur les politiques qui guident le système de santé et qui ont un impact sur la santé de la population de la province.

2. Vivre en santé et bien vieillir

2.1 Un dialogue

Rebâtir les soins de santé ensemble est une initiative du ministère des Communautés saines et inclusives du Nouveau-Brunswick. Les objectifs sont d'apprendre comment les Néo-Brunswickois mènent une vie active et en santé, et d'identifier ce qui peut être fait dans la communauté pour favoriser la vie active et en santé.

La recherche démontre que les citoyens veulent être présents à la table des décideurs pour pouvoir influencer les résultats stratégiques, et nous croyons tous qu'ils contribuent beaucoup à l'élaboration de solutions viables.

2.2 Un déroulement en trois phases

Cette initiative va s'étendre sur trois phases :

- **La Phase I** sera amorcée par le ministère des Communautés saines et inclusives (MCSI). Elle sera composée d'une élocution de la ministre des Communautés saines et inclusives et d'une courte présentation vidéo développée par la Fondation des maladies du cœur du Canada.
- **La Phase II** sera animée par le CSNB. Elle comportera de l'information et explorera les points communs et les divergences grâce à des discussions de groupe.
- **Phase III** englobe la conclusion de la ministre et le temps prévu pour compléter le formulaire d'évaluation.

2.3 Le programme en bref

Avant 18 h	Inscription et places assises
Phase I	
18 h – 18 h 05	<p>Message de bienvenue</p> <p><i>Député local de l'Assemblée législative</i></p>
18 h 5 – 18 h 15	<p>Remarques de la ministre des Communautés saines et inclusives</p> <p><i>L'Honorable Dorothy Shephard</i></p>
18 h 15 – 18 h 18	<p>Présentation video: <i>Fondation des maladies du coeur</i></p>
18 h 18 – 18 h 25	<p>Résumé de la vidéo</p> <p><i>Ministre des Communautés saines et inclusives, L'Honorable Dorothy Shephard</i></p>
Phase II	
18 h 25 – 18 h 40	<p>Présentation du CSNB: <i>Vieillir avec vitalité</i></p> <p><i>Stéphane Robichaud, Directeur général, CSNB</i></p>
18 h 40 – 19 h 15	<p>Table de discussion: Que faites-vous pour mener une vie active et en bonne santé?</p> <p><i>Animateurs de groupes</i></p>
19 h 15 – 19 h 30	<p>Plénière:</p>
19 h 30 – 19 h 45	<p>Présentation du CSNB: <i>Une communauté favorable aux aînés</i></p> <p><i>Stéphane Robichaud, Directeur général, CSNB</i></p>
19 h 45 – 20 h 15	<p>Table de discussion:</p> <p>Que se passe-t-il dans votre communauté qui favorise la vie active et la bonne santé?</p> <p>Dites-nous ce qui pourrait se passer d'autre dans votre communauté pour favoriser le vieillissement en santé?</p> <p><i>Animateurs de groupes</i></p>
20 h 15 – 20 h 30	<p>Plénière:</p>
20 h 30 – 20 h 35	<p>Clôture du dialogue et formulaires d'évaluation</p>
Phase III	
20 h 35 – 20 h 45	<p>Conclusion de la ministre des Communautés saines et inclusives</p> <p><i>Ministre des Communautés saines et inclusives, L'Honorable Dorothy Shephard</i></p>

3. LE DIALOGUE

3.1 En quoi ces séances sont-elles des dialogues?

Durant cette initiative, nous souhaitons que les participants prennent part à un **dialogue** et non pas à un débat.

Comme démontré dans le graphique suivant, le but du dialogue est de travailler ensemble pour examiner et comprendre différentes opinions. Le but à atteindre est de trouver un terrain d'entente commun plutôt que de déterminer un « gagnant » et un « perdant ».

Cependant, terrain d'entente commun ne signifie pas consensus (lorsque tout le monde est d'accord) ni compromis (lorsqu'il faut négocier une seule solution acceptable). Un « terrain d'entente commun » existe lorsque les participants sont d'avis que des éléments communs leur permettent de poursuivre le dialogue. Ainsi, même si les participants ne sont pas d'accord sur tous les points de vue, chacun estime que son avis a été entendu, respecté et enregistré et que la discussion peut se poursuivre dans un climat où chacun se sent à l'aise.

En fait, les réponses « vraies » ou « fausses » n'ont aucune importance. Ce sont les expériences et les points de vue individuels qui importent.

3.2 Le débat versus le dialogue

DIALOGUE	DÉBAT
<ul style="list-style-type: none">• Les autres ont des éléments de la réponse• Vous tentez de trouver des points en commun• L'objectif est de trouver des points de convergence• Écouter pour comprendre les autres• Vous explorez et mettez à l'épreuve vos croyances personnelles• Vous examinez tous les points de vue• Vous reconnaissez que la façon de penser d'autrui peut enrichir la vôtre• Vous cherchez les points forts et valables de la position des autres• Vous visez un résultat basé sur des points de convergence	<ul style="list-style-type: none">• Il n'y a qu'une seule bonne réponse (la vôtre)• Vous tentez de montrer que l'autre point de vue est erroné• L'objectif est de gagner• Vous écoutez pour trouver des failles dans le raisonnement d'autrui• Vous défendez vos croyances personnelles• Vous critiquez le point de vue d'autrui• Vous défendez votre point de vue contre celui d'autrui• Vous cherchez des faiblesses dans la position d'autrui• Vous tentez d'obtenir un résultat qui correspond à votre position

4. VOTRE RÔLE EN TANT QU'ANIMATEUR

Chaque animateur sera responsable d'une table de 7 participants : votre rôle, en tant qu'animateur, sera de guider les discussions durant deux « blocs » de 30 minutes, tels que décrits dans le programme.

N'oubliez pas que vous serez perçu comme un représentant du gouvernement du Nouveau-Brunswick au cours de ces événements. En tant que tel, le maintien d'un haut niveau de professionnalisme est de la plus haute importance. Veuillez s'il vous plaît :

- Être poli et respectueux envers les participants, y compris communiquer avec eux dans la langue officielle de leur choix ;
- Être ponctuel ;
- Réviser attentivement le contenu reçu et donnez-vous le temps de vous familiariser ;
- Ne rien assumer – nous sommes ici pour aider, alors prière de demander de l'aide lorsque vous doutez ;
- Adresser vos questions concernant le processus à l'équipe, au CSNB, ou à un membre du projet d'équipe, soit Manon Arsenault ou Monique Landry Hadley, et ;
- Aviser le CSNB en avance si vous ne pouvez combler votre engagement.

Le jour de l'événement, vous serez également tenu de :

- Respecter la confidentialité et la dignité des participants (notamment en communiquant l'information sur ce qui s'est passé ou non à l'événement) ;
- Ne pas communiquer, divulguer, confirmer ni répéter les commentaires des participants, particulièrement ce qui a trait à leurs histoires et informations personnelles ;
- Traiter toute la documentation qui vous est fournie comme la propriété du ministère de la Santé et comme informations confidentielles, à moins d'indications contraires.

Votre rôle est double, comme expliqué ci-dessous :

- i. Vous devez animer les discussions à votre table.
- ii. Vous devez enregistrer les commentaires des participants (prendre des notes) qui serviront à des fins d'analyse.

Durant la **séance d'orientation (obligatoire) de l'équipe qui aura lieu à 17 h le jour de l'événement**, vous recevrez votre « Trousse d'animateur » qui contiendra tout le matériel et les outils nécessaires pour chaque exercice décrit dans le guide du processus de l'animateur (par ex., stylos, marqueurs, petits collants, feuilles de travail).

Lors des discussions, un facilitateur professionnel sera présent pour vous aider à n'importe quel moment. Vous n'aurez qu'à faire voir votre **carte de couleur « à l'aide »** et quelqu'un viendra à votre secours!

4.1 L'animation

Le rôle d'un animateur est de guider un petit groupe de participants assis à une même table dans une discussion sur des questions. Un modérateur sera également présent dans la salle toute la soirée afin de guider les groupes. Le rôle de l'animateur à sa table est de s'assurer que les participants demeurent **ciblés sur le sujet et respectent l'horaire convenu ainsi que les principes et règles de base d'un dialogue constructif.**

4.1.1 Règles de base pour les dialogues

Des règles de base très simples permettent aux animateurs de s'assurer que les participants contribuent à un dialogue positif. Elles seront imprimées sur des cartons placés bien en vue au centre de votre table lors des sessions. N'hésitez pas à revenir sur ces règles de base si vous vous apercevez que les participants ont une conduite indisciplinée ou manquent de respect.

1. Respectez tous les points de vue.
2. Soyez ouvert et écoutez les autres.
3. Évitez de juger – il n'y a pas de « mauvaises » opinions.
4. Mettez à l'épreuve vos propres hypothèses.
5. Exprimez votre désaccord avec les idées et non avec les personnes.
6. Travaillez ensemble et amusez-vous!

4.1.2 Tâches de l'animateur

Il est très important de suivre le processus aussi fidèlement que possible (s.v.p., n'improvisez pas!). La manière dont la contribution des participants est sollicitée et notée à table et lors de chaque séance doit être aussi cohérente que possible. C'est d'une importance capitale pour la phase d'analyse du processus.

En tant qu'animateur, vous devez :

- **Demeurer objectif.** Les participants doivent définir leurs perspectives: ils ne sont pas là pour écouter la vôtre. Cela ne veut pas dire cependant que vous ne pouvez pas poser des questions ciblées ou exprimer un point de vue que le groupe n'a pas encore examiné, surtout si vous croyez que cela aiderait à approfondir la réflexion ;
- **Vous assurer que la discussion ne « bifurque » pas.** Il est facile, dans le cadre d'un dialogue, de bifurquer vers un autre sujet. Parfois, c'est une façon de réfléchir sur une question, mais cela peut également être une distraction. Un animateur doit être en mesure de déterminer si une discussion a « bifurqué » et, au besoin, aider les participants à revenir au sujet principal de discussion ;
- **Faire avancer la discussion.** Un animateur doit s'assurer que chaque participant a le temps de s'exprimer. Il doit également s'assurer que les questions principales ont été discutées à l'intérieur de la période de temps prévue.
- **Ne pas avoir peur du silence.** Il est important que les participants réfléchissent sur les opinions qui viennent d'être émises ;

- **Encourager les participants à se parler entre eux et non pas directement à vous.** Ceci permet aux participants de poser des questions entre eux et de mieux comprendre les points de vue des autres ;
- **Surveiller l'horloge.** C'est votre responsabilité d'aider le groupe à compléter la tâche dans le cadre du temps alloué. **Assurez-vous de porter une montre** et tenez les participants au courant du temps qu'il reste pour accomplir la tâche sur laquelle ils travaillent (p.ex. : lorsque la moitié du temps s'est écoulé, lorsqu'il reste seulement 5 minutes. Cela aidera le groupe à rester concentré. C'est aussi une occasion pour vous d'encourager les participants à être brefs et précis et de faire en sorte que chacun ait la possibilité de contribuer à la conversation;

4.2 L'enregistrement (prise de notes)

L'animateur est également responsable de **prendre des notes à sa table** sur des feuilles de travail. Les animateurs peuvent également utiliser les feuilles de travail.

Une fois de plus, il est très important de suivre le processus aussi fidèlement que possible (s.v.p., n'improvisez pas!). La manière dont la contribution des participants est sollicitée et notée à table et lors de chaque séance doit être aussi cohérente que possible. Cela est d'une importance capitale pour la phase d'analyse du processus.

Le fait de noter les commentaires des participants sur les feuilles de travail est utile pour enregistrer les éléments importants de la conversation, mais permet également de « relancer » aux participants ce qu'ils ont exprimé, compris et entendu. Ainsi, ils savent si leurs idées, commentaires et perspectives ont été bien transmis.

Tenez compte des lignes directrices suivantes lorsque vous prenez des notes :

- Servez-vous, le plus possible, des mots exacts du participant. Si vous devez reformuler leurs commentaires pour plus de clarté, vérifiez avec le participant que vous captez avec précision l'intention de son message.
- Écrivez de façon claire et lisible, en utilisant les stylos/marqueurs fournis dans votre trousse.
- Tenez compte du fait que nos analystes auront besoin de lire avec précision, de transcrire et de comprendre ce que vous avez écrit — faites tous les efforts pour que le sens des mots soit assez évident pour que quelqu'un qui ne faisait pas partie de la conversation puisse comprendre et interpréter correctement ce qui a été dit.
- Étiquetez et numérotez vos feuilles de travail pour vous assurer qu'aucune donnée ne soit perdue ou mélangée.
- Recueillez chaque ensemble de données dans les enveloppes prévues à cet effet, et assurez-vous d'inclure votre numéro de table sur l'enveloppe (ce qui nous permettra de retrouver les données manquantes et/ou pour communiquer avec vous si nous avons besoin de précisions).

5. TECHNIQUES ET SUGGESTIONS D'ANIMATION

Dans cette section, vous trouverez une série de techniques et de suggestions d'animation que vous pourrez réviser surtout si l'animation est un domaine nouveau pour vous. Vous n'avez pas à les apprendre par cœur et ne vous sentez pas obligé de les mettre en pratique. Ils sont plutôt offerts à titre informatif pour vous aider à vous préparer pour ce rôle.

5.1 Des suggestions pour l'animation

Voici quelques suggestions d'animation :

- Créez l'atmosphère dans votre groupe, une atmosphère inclusive où chaque participant contribuera en se sentant à l'aise. Sans doute s'agit-il de l'aspect le plus important de votre rôle.
- Respectez le point de vue de chaque individu et n'affichez pas un parti pris sur la question.
- N'oubliez pas que votre opinion en tant qu'animateur ne compte pas dans le cadre de cette discussion.
- Essayez de garder la discussion centrée sur le sujet discuté.
- Essayez d'impliquer tous les participants dans le dialogue.
- Encouragez les participants à parler de leurs expériences personnelles et de leurs émotions, et à partager leurs histoires personnelles.
- Aidez le groupe à respecter les règles de base de la discussion.
- Aidez les membres du groupe à débattre du contenu en posant des questions pertinentes.
- Aidez les membres du groupe à identifier le terrain d'entente commun et les désaccords.
- Posez des questions pertinentes pour stimuler la discussion et faire en sorte que l'on articule des points de vue qui n'ont pas encore été exprimés.
- Faites un sommaire des questions principales discutées ou demandez à des participants de le faire.
- Utilisez l'humour si cela peut être utile et si vous vous sentez à l'aise avec cette technique.

5.2 En cas de conflit

Cela peut être intimidant pour un animateur – surtout s'il en est à ses premières expériences – lorsqu'un conflit éclate dans un groupe. Il faut essayer d'empêcher les prises de bec, mais souvenez-vous qu'il vaut mieux écouter tous les points de vue que d'être en accord.

- Rappelez aux participants qu'un accord commun n'est pas l'objectif souhaité... mais rappelez-leur aussi qu'ils doivent se montrer respectueux et compréhensifs.
- Demandez aux participants d'expliquer pourquoi ils ne sont pas d'accord avec le point de vue exprimé.

Si quelqu'un s'offusque lorsqu'un point de vue est exprimé...
 Vous pourriez dire : « Même si vous n'êtes pas d'accord avec cette remarque, comprenez-vous pourquoi certaines personnes le voit ainsi? »

Si quelqu'un maintient qu'il n'y a qu'un seul « bon » point de vue...
 Vous pourriez dire :
 « Comment ce choix-là affecterait-il d'autres personnes? »
 « Quelqu'un d'autre a-t-il un autre point de vue sur cette question? »
 « Pourquoi tenez-vous tant à votre point de vue? »

Si quelqu'un essaie de monopoliser la discussion...
 Vous pourriez dire : « Vous avez été très clair à ce sujet. Il y a peut-être d'autres personnes qui veulent avoir la chance d'exprimer leur point de vue. »

N'oubliez pas : vous pouvez toujours faire appel au facilitateur principal à n'importe quel moment durant la session. N'hésitez pas à le faire si vous avez besoin d'aide!

5.3 Techniques d'animation plus avancées

Il existe d'autres techniques d'animation plus avancées que vous pouvez utiliser pour vous assurer que la discussion demeure centrée sur le sujet et que chaque personne participe et exprime son point de vue.

Technique	Description	Exemples de ce que vous pourriez dire
<i>Cibler</i>	Décrire la tâche ou l'objectif pour que le groupe cible l'attention sur cela.	« L'objectif de la prochaine partie de la discussion est de... »
<i>L'emploi de termes inclusifs</i>	Dites « nous » et « notre » au lieu de « vous ». Cela place tout le monde sur un pied d'égalité et fait en sorte que les personnes sentent qu'ils font partie d'un groupe.	« Maintenant, passons à... » « Je pense que notre discussion pourrait... » « Nous pouvons passer plus de temps sur ce sujet ou passer à autre chose. »
<i>L'effet miroir</i>	Renvoyer le contenu du message et le sentiment exprimé par le message.	« Est-ce que je vous comprends bien lorsque vous dites que... »
<i>Mise au point</i>	Utiliser d'autres mots pour exprimer une idée et la préciser.	« Je pense que ce que vous essayez de dire est... Est-ce que c'est cela? »
<i>Résumer</i>	Exprimer de façon concise les points principaux.	« Il me semble que nous avons exploré les thèmes principaux suivants... »
<i>Appuyer certaines contributions</i>	Surtout les contributions de membres moins bavards ou qui touchent des questions qui n'ont pas été abordées.	« John a exprimé un point de vue qu'on n'avait pas encore exploré. Pourrais-tu revenir là-dessus John? »

<i>Changer l'accent ou le rythme de déroulement</i>	Passer d'un intervenant à un autre ou d'un sujet à un autre. Cela est d'autant plus important si le temps est compté.	« Merci Monique. Peter, vous avez quelque chose à ajouter ? » « Il nous reste 15 minutes. Je crois que nous allons passer à un autre aspect de la discussion maintenant. »
<i>L'emploi du « je »</i>	Soyez un exemple pour le groupe afin qu'ils s'expriment en leur nom personnel. Si les participants oublient et font référence à des « vérités absolues » (par ex., « C'est un fait que..., vous savez tous que..., etc.), vous voudrez leur rappeler d'utiliser le "je" lorsqu'ils s'expriment.	"Je suis d'accord avec Martin et je voudrais également demander si..." "Je sens que..." "Sylvie, j'aimerais que, dans le cadre de cette discussion, vous parliez seulement de votre expérience. J'ai remarqué que... ou je sens que..."
<i>Démontrer une attitude non critique</i>	Assurez-vous que la discussion se déroule dans un climat respectueux à tout moment, surtout si des opinions contraires sont exprimées.	"Paul, Jen exprime son opinion. Ne la jugeons pas." "S'il vous plaît, parlons de ce que la personne a dit et non pas de la personne qui l'a dite."
<i>L'emploi du silence</i>	Des pauses durant une discussion sont utiles, car cela offre aux intervenants une petite période de réflexion.	
<i>L'emploi du langage corporel</i>	Soyez conscient en tout moment du langage corporel et assurez-vous d'exprimer un langage corporel inclusif. Par exemple, assoyez-vous bien droit avec vos bras de chaque côté de votre corps et tournez-vous légèrement vers la personne qui parle? Faites le contact avec les yeux, assurez-vous que votre visage est détendu et souriez afin d'encourager les gens à s'exprimer. Vous pouvez également utiliser le langage corporel pour montrer votre désapprobation envers certains comportements. Par exemple, communiquer avec vos yeux si deux intervenants se parlent entre eux. N'oubliez pas que, selon les cultures, des différences peuvent exister (p. ex., selon le contexte culturel, le contact avec les yeux n'a pas la même signification). Assurez-vous également que vous utilisez le même langage corporel auprès de tous les participants et que vous n'exprimez aucun favoritisme.	
<i>L'emploi du ton de la voix</i>	Assurez-vous que votre ton de voix est toujours neutre. Essayez de ne pas réagir favorablement ou négativement aux opinions émises, même si elles sont provocatrices. Vous servez de modèle aux membres du groupe. Si votre ton de voix transmet une réaction émotionnelle forte, vous risquez de perdre le respect des intervenants, ou de faire ressentir à certains un inconfort au niveau du processus.	

Horaire de l'animateur

Événement	Date
Formation des animateurs	
Téléconférence - anglais	Jeudi le 30 mai, 15 h
Téléconférence - français	Jeudi le 30 mai, 16 h
Endroit	Date
Moncton Centre communautaire des Lions – 473 rue St.George	3 juin 2013
Saint John Légion royale canadienne – 714 rue Wilson	4 juin 2013
Edmundston Salle Godbout – 34, 37 ^e avenue	5 juin 2013
Campbellton Centre Civique	6 juin 2013
Tracadie-Sheila Marché Centre Ville -3416, rue Principale	10 juin 2013
Bathurst Chevaliers de Colomb – 355 ave. Douglas	11 juin 2013
Miramichi Beaverbrook Kin Center – 100 boul. Newcastle	12 juin 2013
Woodstock Légion royale canadienne – 109 rue Carleton	13 juin 2013
Fredericton Légion royale canadienne – 199 rue Queen	17 juin 2013

Références

Veillez s'il vous plaît noter que ces références sont pour information, adapté aux fins de formation dans les articles 3, 4 et 5.

Association Américaine pour la formation et le développement AAFD, 2008. *10 étapes pour réussir l'animation.*

Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2008. *RCRPP Manuel de formation pour les animateurs de la jeunesse / preneur de notes.*

Gouvernement de l'Alberta, 2009. *Inspirer l'éducation, un dialogue avec les Albertains. Printemps 2009 Conversations communautaires des conseils et des ressources d'animation.*

Gouvernement du Nouveau-Brunswick, 2009. *Rassembler les morceaux ensemble. Sessions de dialogues. Guide de l'animateur et manuel du participant.*

R. Brian Stanfield , 2002. *Le livre d'atelier (de la créativité individuelle à l'action de groupe): Une méthode de l'Institut des affaires culturelles.*

Pour toutes questions rejoindre:

Manon Arsenault
Directrice Exécutrice à l'engagement du citoyen
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick
100 rue des Aboiteaux, bureau 2200
Moncton, N.-B. E1A 7R1

1-877-225-2521 sans frais
1-506-869-6728 ligne directe

Vivre en santé et ***bien vieillir***

Vivre en santé et
bien vieillir

(Député local)

BIENVENUE!

Vivre en santé et
bien vieillir

L'Honorable Dorothy Shephard

Ministre des Communautés saines et inclusives

BIENVENUE!

Vivre en santé et
bien vieillir

Fondation des maladies du coeur

PRÉSENTATION VIDÉO

Vivre en santé et
bien vieillir

Stéphane Robichaud, Directeur général
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

AU SUJET DU DIALOGUE

Contexte

- Le document “Vivre en santé et bien vieillir”:
 - Priorité 1: S’assurer qu’un nombre croissant des personnes âgées sont en mesure de **vivre de façon autonome** et de continuer à **participer activement à leur vie familiale et communautaire**
 - Priorité 2: Soutenir les personnes âgées qui pourraient avoir besoin de services pour **gérer une maladie chronique, des comportements néfastes pour leur santé et l’isolement social**, de manière qu’elles puissent également contribuer à leur collectivité du mieux qu’elles peuvent

Objectifs pour le dialogue

- **Voir comment les Néo-Brunswickois vivent une vie active et en santé**
- **Voir ce qui se passe, et ce qui pourrait se passer d’autre dans votre communauté pour favoriser la vie active et en santé**

Dialogue *versus* Débat

- **Perspectives**, et non positions
 - Explorer et comprendre les différents points de vue
- **Terrain d'entente**, et non consensus forcé
 - Il n'y a pas de "bonnes" et de "mauvaises" réponses

Règles de base

- **Respectez** tous les points de vue
- **Soyez ouvert** et écoutez les autres
- **Évitez de juger**– il n'y a pas de «mauvaises» opinions
- **Mettez à l'épreuve vos propres hypothèses**
- Exprimez votre **désaccord avec les idées** et non avec les personnes
- Travaillez **ensemble** et **amusez-vous!**

Rappel...

- Stationnement
 - Laissez-nous votre nom et le meilleur moyen de vous rejoindre si vous désirez une réponse.
- Confidentialité
 - Tous les commentaires seront rapportés de façon anonyme, nous vous invitons donc à parler librement et franchement

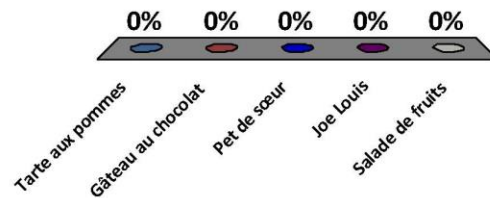
Vote par télécommande

- Une façon amusante et interactive de « voir » les différentes perspectives dans la salle instantanément
- Une façon efficace de collecter la même information de la même manière à tous les dialogues

Données démographiques

Quel est votre dessert favori?

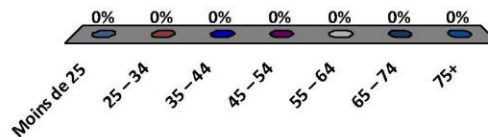
1. Tarte aux pommes
2. Gâteau au chocolat
3. Pet de sœur
4. Joe Louis
5. Salade de fruits



Données démographiques

Groupe d'âge des participants

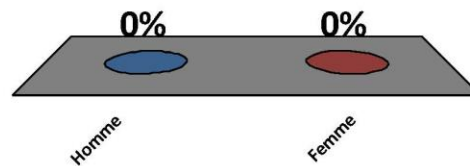
1. Moins de 25
2. 25 – 34
3. 35 – 44
4. 45 – 54
5. 55 – 64
6. 65 – 74
7. 75+



Données démographiques

Sexe des participants

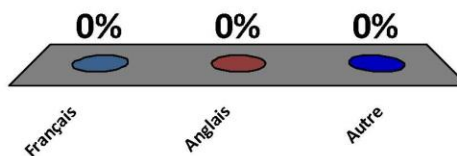
1. Homme
2. Femme



Données démographiques

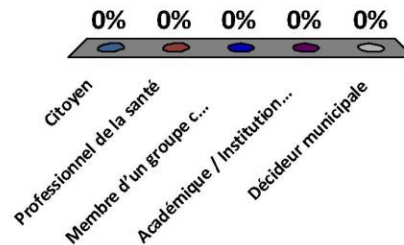
Dans quelle langue demandez-vous à recevoir vos services?

1. Français
2. Anglais
3. Autre



Je participe à cette rencontre comme:

1. Citoyen
2. Professionnel de la santé
3. Membre d'un groupe communautaire / ONG
4. Académique / Institutions de formation
5. Décideur municipal

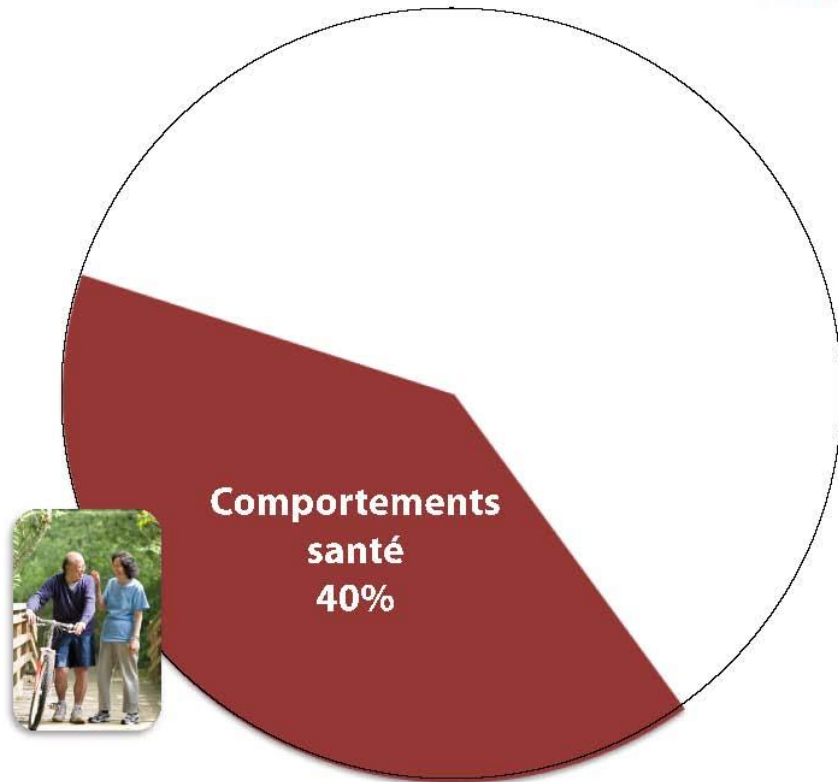


Vivre en santé et
bien vieillir

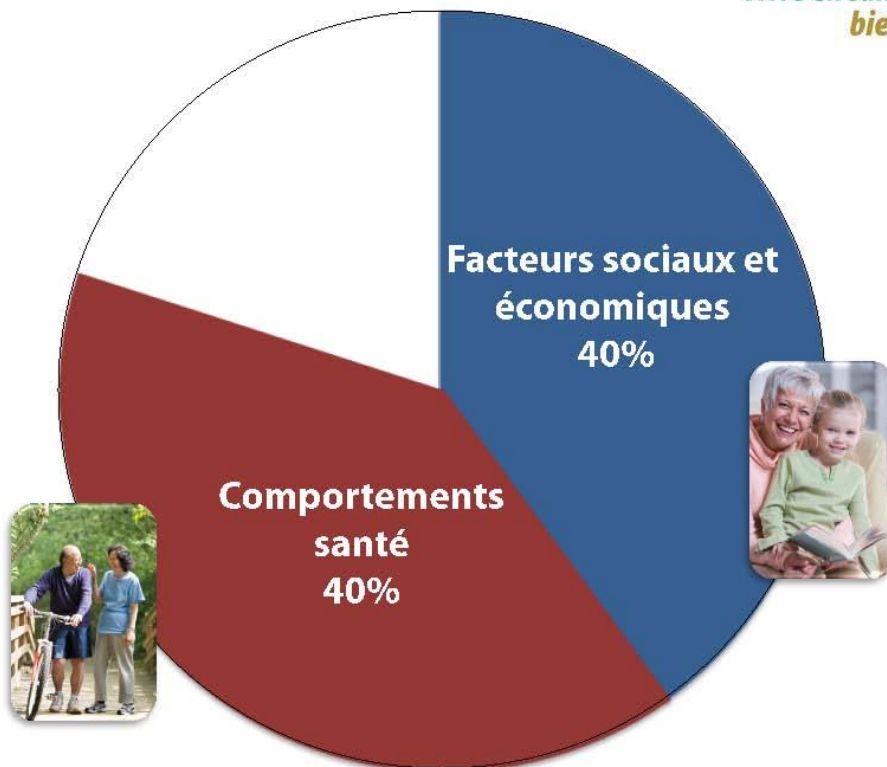
Stéphane Robichaud, Directeur général
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

PRÉSENTATION #1 **VIEILLIR AVEC VITALITÉ**

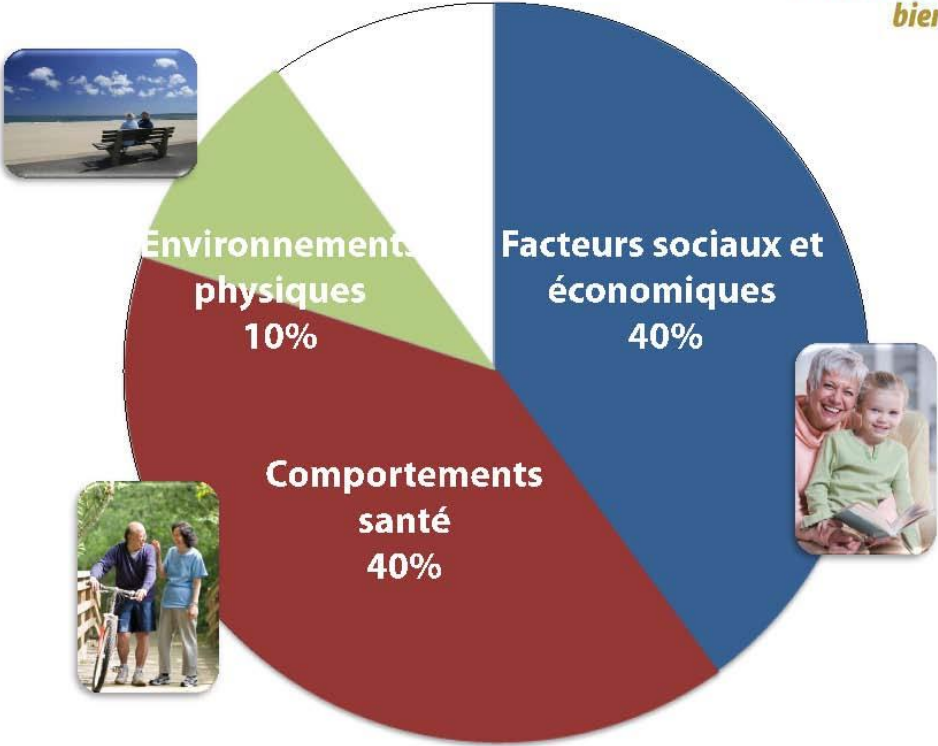
Vivre en santé et
bien vieillir



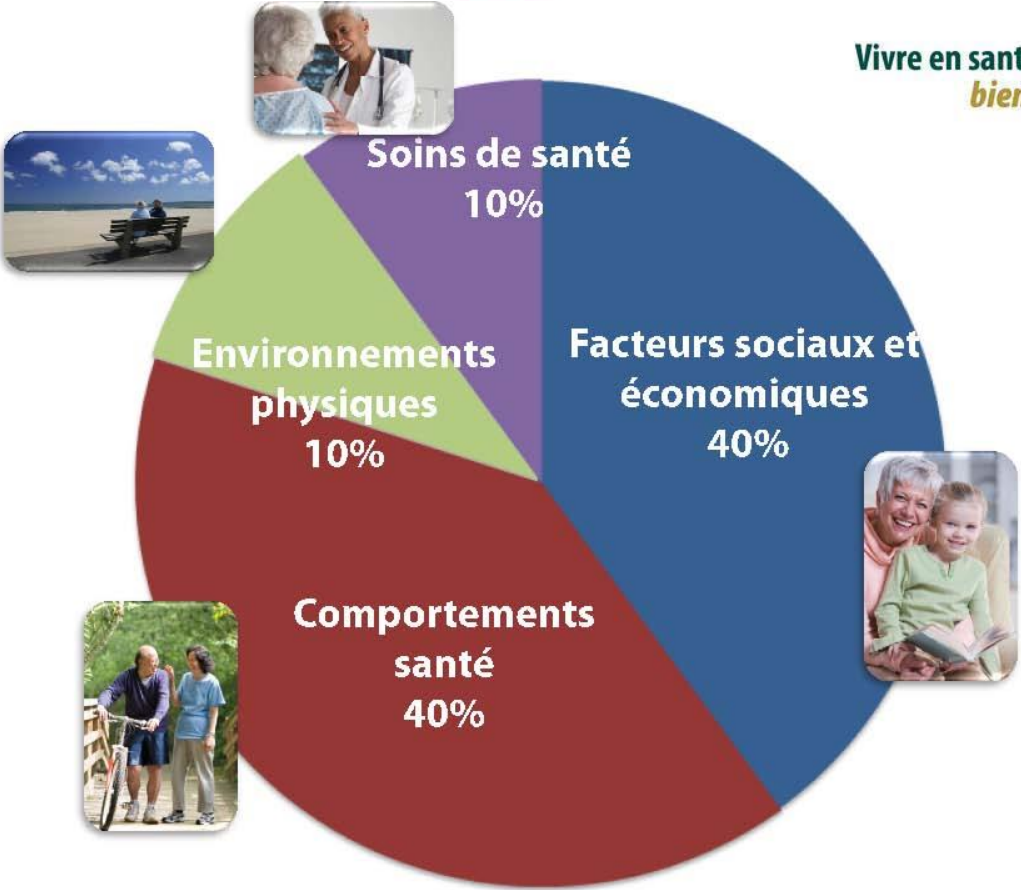
Vivre en santé et
bien vieillir



Vivre en santé et
bien vieillir



Vivre en santé et
bien vieillir



Qu'est-ce que le vieillissement en santé?

Le vieillissement en santé signifie de continuellement se réinventer, de trouver des nouvelles activités qui vous intéresse, d'apprendre à s'adapter au changement, de rester actifs physiquement et socialement, et de se sentir connecté à sa communauté et à ses êtres chers. (traduction)

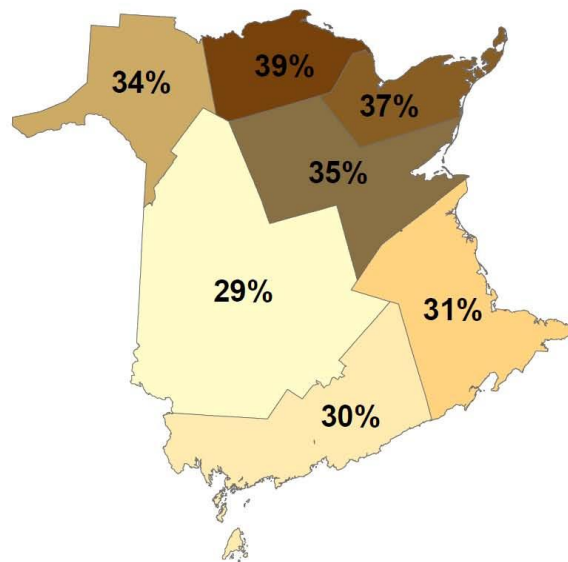
- Source: http://www.helpguide.org/life/healthy_aging_seniors_aging_well.htm#finding

Le saviez-vous?

% de la population de plus de 55 ans par zones de santé

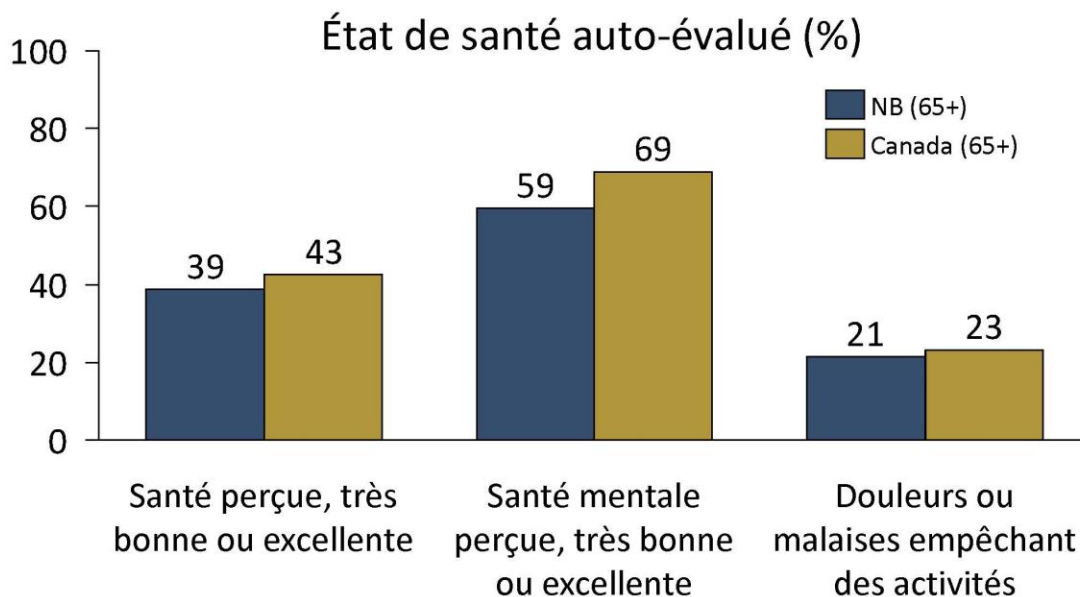
32% des Néo-Brunswickois ont plus de 55 ans.

28% des Canadiens ont plus de 55 ans.



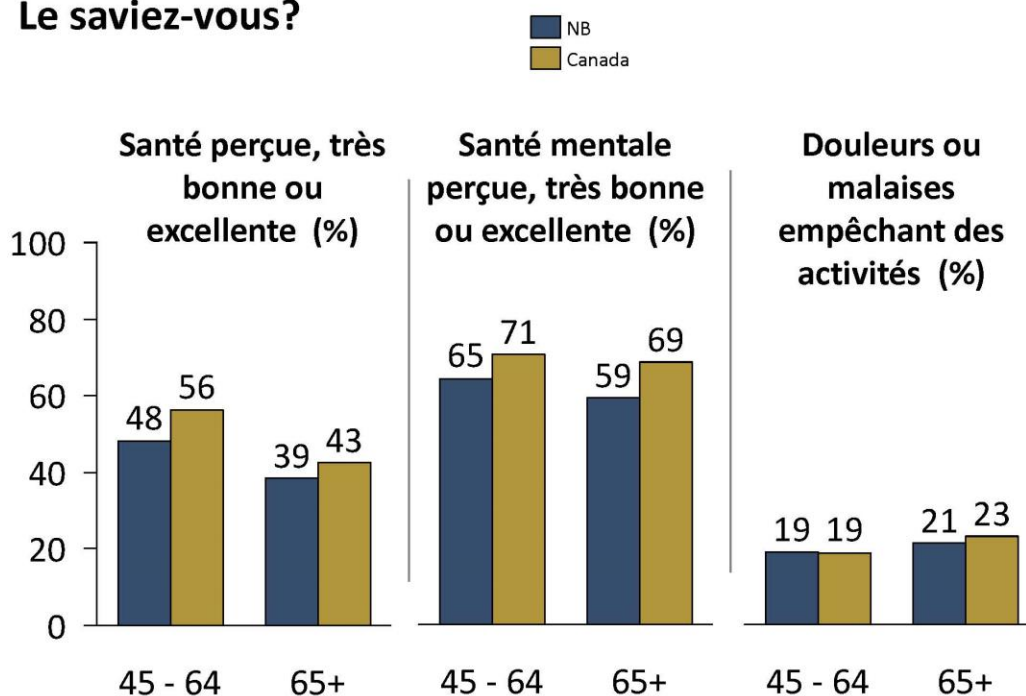
Source: Statistique Canada, Recensement, 2011

Le saviez-vous?



Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011

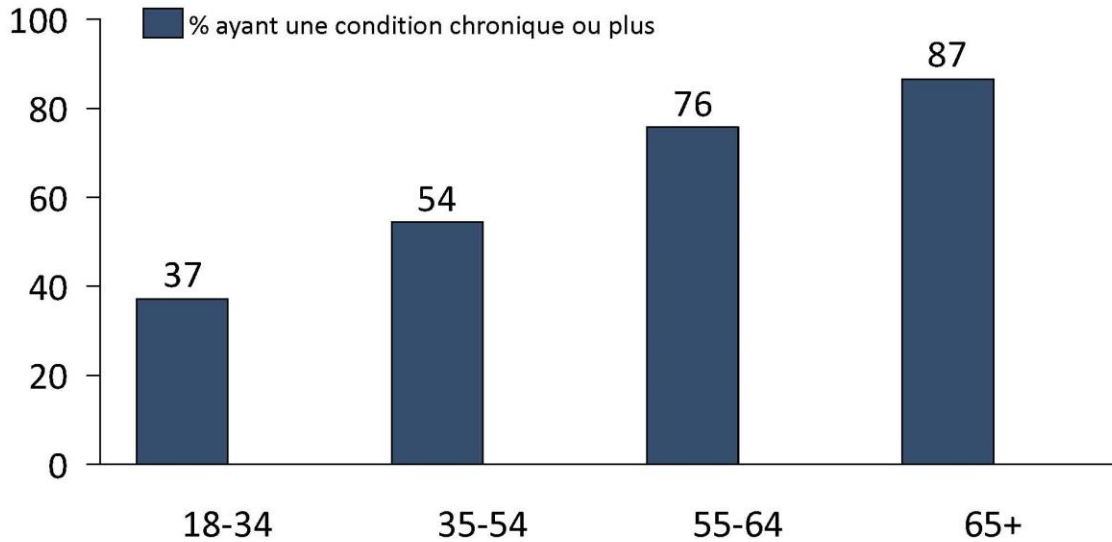
Le saviez-vous?



Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011

Le saviez-vous?

% de la population diagnostiquée avec **une condition chronique ou plus**



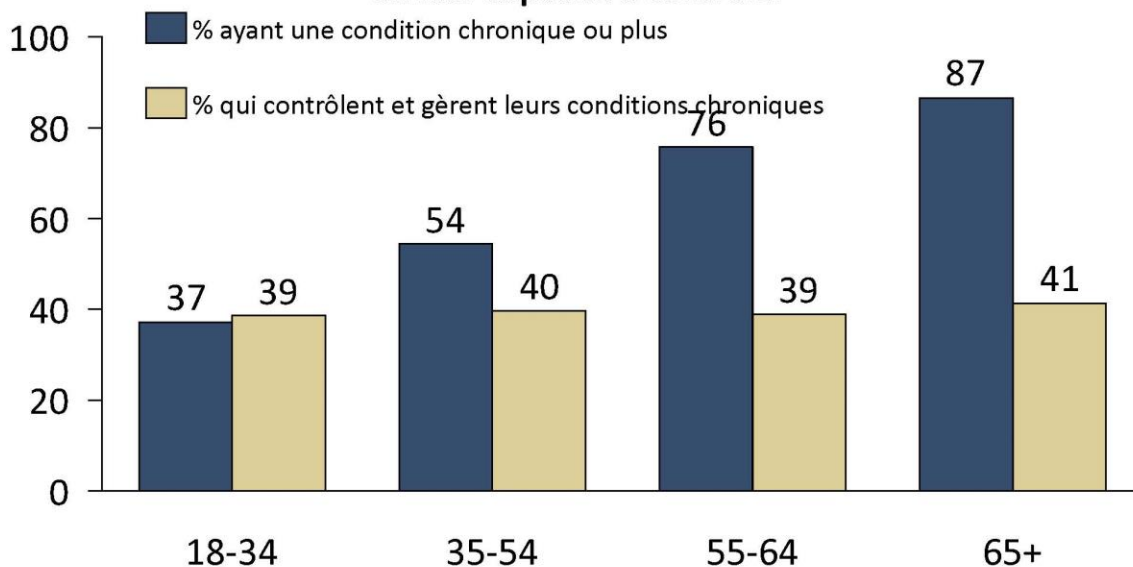
Source: Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, 2011, Sondage sur les soins de santé primaires

Le saviez-vous?

% de la population diagnostiqué avec **une condition chronique ou plus**

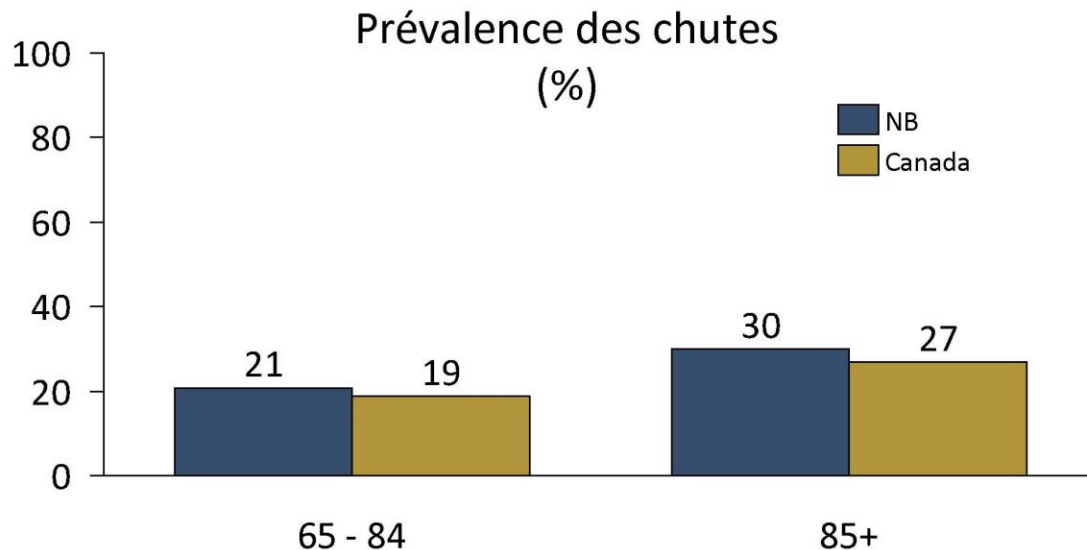
ET

% de la population ayant rapporté avoir confiance
en leur capacité à contrôler



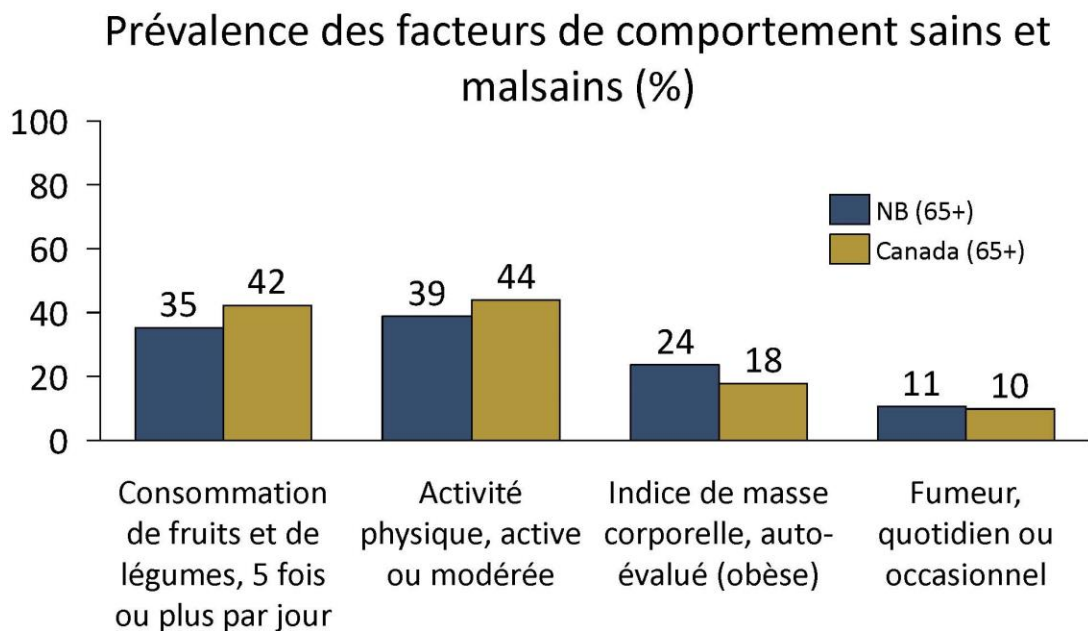
Source: Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick, 2011 Sondage sur les soins de santé primaires

Le saviez-vous?



Source: Statistique Canada, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Vieillesse en santé, 2008/09

Le saviez-vous?



Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011

QUE FAITES-VOUS POUR MENER UNE VIE ACTIVE ET EN BONNE SANTÉ?

Stéphane Robichaud, Directeur général
Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick

PRÉSENTATION # 2 **UNE COMMUNAUTÉ FAVORABLE AUX** **AÎNÉS**

QU'EST-CE QU'UNE COMMUNAUTÉ SAINE?

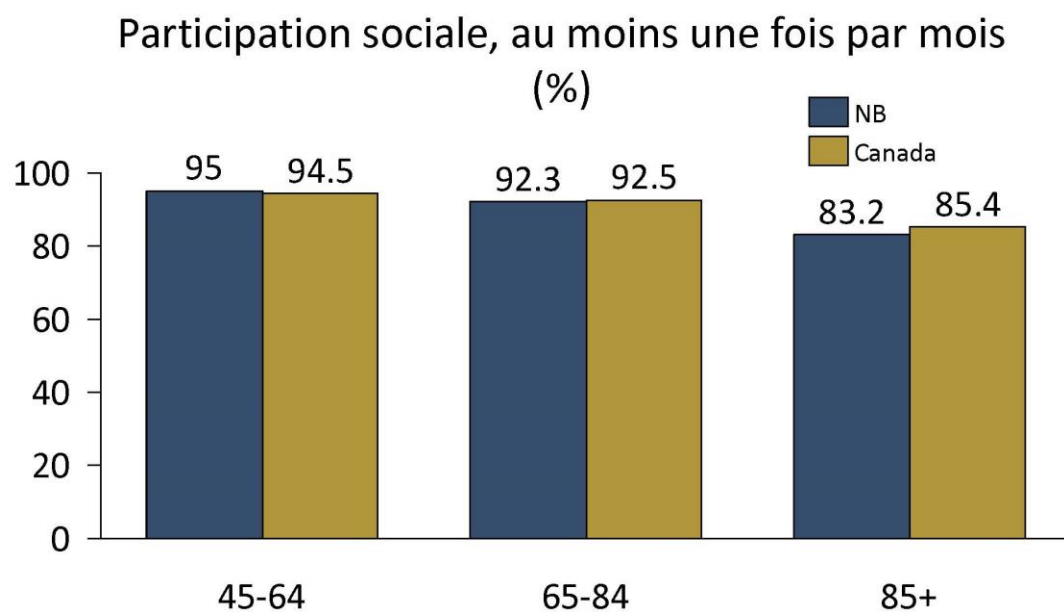
“ C’EST UN ENDROIT OÙ L’ENVIRONNEMENT URBAIN EST INCLUSIF ET ACCESSIBLE, TOUT EN FAISANT LA PROMOTION DU VIEILLISSEMENT ACTIF ”

SOURCE: ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTÉ (TRADUCTION)

Le saviez-vous?

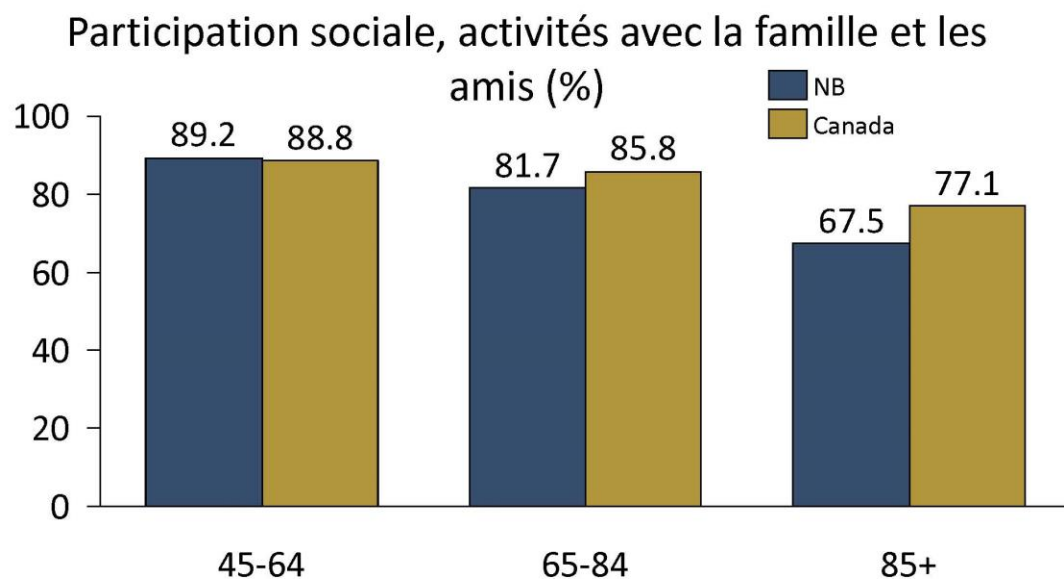
- Population de 65 ans et plus vivant dans des ménages privés
 - NB – 92%
 - Canada – 92%
- Population de 65 et plus vivant seul
 - NB – 24% (24.48%), Canada – 25% (24.58%)
 - NB homme – 16%
 - NB femme – 31%

Le saviez-vous?



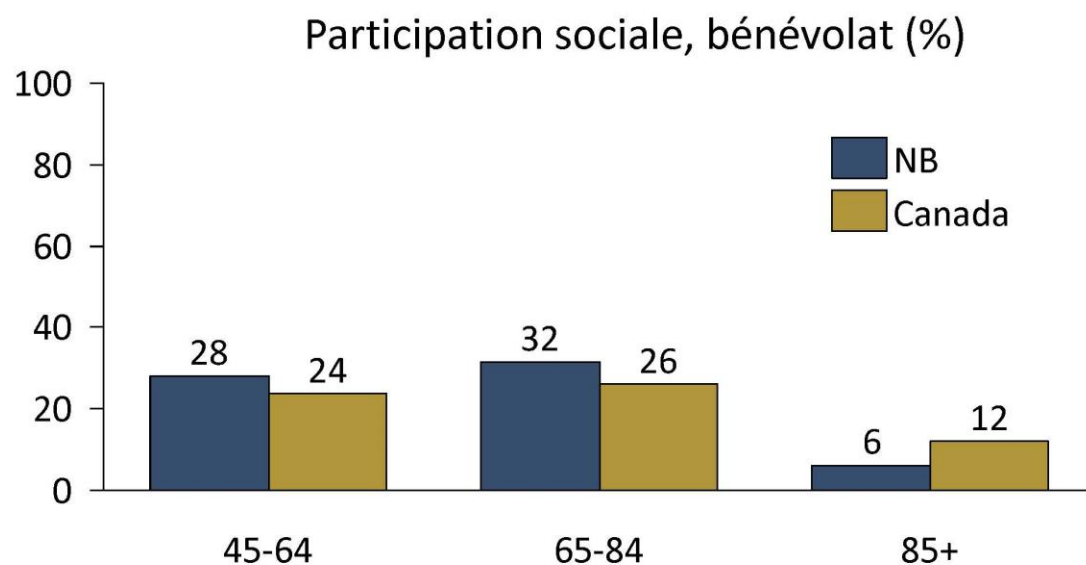
Source: Statistique Canada, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes -

Le saviez-vous?



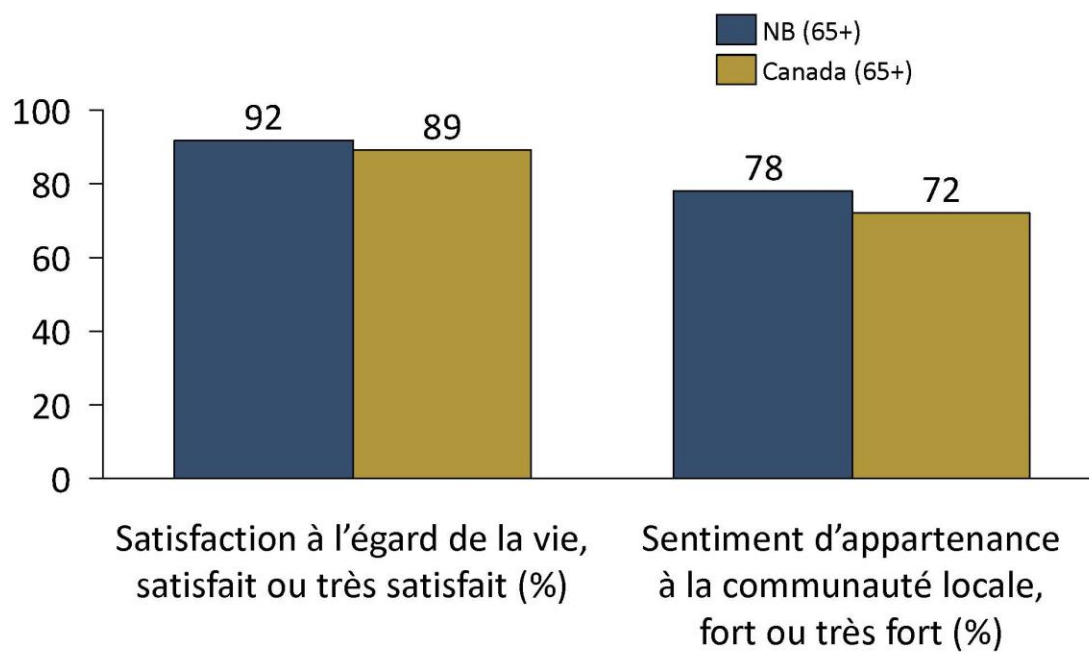
Source: Statistique Canada, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Vieillesse en santé, 2008/09

Le saviez-vous?



Source: Statistique Canada, l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes - Vieillesse en santé, 2008/09

Le saviez-vous?



Source: Statistique Canada, Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, 2011

Les Néo-Brunswickois ont dit **Vivre en santé et
bien vieillir**

“Tout faire pour garder les aînés en dehors des hôpitaux et leur donner des soins dans des endroits plus appropriés, aussi près que possible de la maison. ”

Source: *Rebâtir les soins de santé ensemble*, Séances de dialogue: ce qui a été dit – Novembre 2012, page 6.

Les Néo-Brunswickois ont dit **Vivre en santé et
bien vieillir**

La vie saine commence à la maison!

Développer une culture où les citoyens sont impliqués à l'égard de leur propre santé et dans leur communauté

Mener par l'exemple!

Source: *Rebâtir les soins de santé ensemble*, Séances de dialogue: ce qui a été dit – Novembre 2012, page 23.

Discussion à la table: à quoi ressemblerait une communauté favorable aux aînés ?

**QUE SE PASSE-T-IL DANS VOTRE COMMUNAUTÉ
QUI FAVORISE LA VIE ACTIVE ET LA BONNE
SANTÉ?
DITES-NOUS CE QUI POURRAIT SE PASSER
D'AUTRE DANS VOTRE COMMUNAUTÉ POUR
FAVORISER LE VIEILLISSEMENT EN SANTÉ?**

Stéphane Robichaud

CONCLUSION DU DIALOGUE

Commentaires en ligne:

- Aging-vieillir@gnb.ca
- www.gnb.ca/vieillir

Avant de partir...

- formulaire d'évaluation
- télécommande à votre animateur
- appareil de traduction

L'Honorable Dorothy Shephard
Ministre des Communautés saines et inclusives

CONCLUSION

Vivre en santé et
bien vieillir

**VOTRE PERSPECTIVE IMPORTE...
MERCİ DE L'AVOIR PARTAGÉE!**

Formulaire d'évaluation du participant

Les renseignements que vous indiquez ici sont confidentiels et seront utilisés uniquement à des fins d'évaluation. À moins d'indiquer votre nom, ils ne pourront pas être attribués à vous.

Veuillez cocher la boîte la plus appropriée.

1. Présentation vidéo	Complètement d'accord	D'accord	Plus ou moins d'accord	En désaccord	En désaccord complet
La présentation vidéo était informative et utile.					
La vidéo se liait bien aux séances de dialogue.					

2. Présentations du Conseil de la santé du Nouveau-Brunswick	Complètement d'accord	D'accord	Plus ou moins d'accord	En désaccord	En désaccord complet
Les présentations du CSNB étaient informatives et utiles.					
Les présentations du CSNB se liaient bien aux séances de dialogues.					
Les occasions de plénière offraient des perspectives additionnelles.					

3. Format du dialogue	Complètement d'accord	D'accord	Plus ou moins d'accord	En désaccord	En désaccord complet
Les animateurs aux tables étaient efficaces.					
Il y avait une bonne variété de participants à ma table.					
Le vote par télécommande numérique a permis capturer et de partager les questions posées.					

Commentaires additionnels au sujet de la soirée:

Aimeriez-vous participer à des discussions à venir sur les services de santé? OUI NON

Si OUI, veuillez inscrire votre nom et votre courriel ici :

Nom:

Courriel: